49e ANNÉE. — N° 17.228

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 6, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS — 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c

MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1919
SAINT GRÉGOIRE
SOLEIL: lever 6h17; coucher 7h56
LUNE: P. Q. le 2; Pleine, le 10

LES TCHÉCO-SLOVAQUES ET LA FRANCE

Prague, 25 août.

La jeune république tchéco-slovaque, où les sympathies pour la France sont unanimes et chaleureuses, doit être aujourd'hui dans notre pays l'objet d'études attentives; c'est un pays naturellement riche, habité par des populations intelligentes et cultivées, parmi lesquelles nous trouverons aisément des fournisseurs et des clients, en même temps que des amis.

Les territoires tchéco-slovaques représentaient dans le domaine des Habsbourgs, la partie économiquement la plus forte, produisant, sur une superficie du quart, plus de la moitié des céréales de la monarchie, rassemblant beaucoup plus de la moitié des grandes usines et de la fabrication des objets d'exportation. Tchèques de Bohême, Moraves, Slovaques sont avant tout des paysans; mais ils possèdent aussi des industries prospères, qui ne tiennent pas toutes à l'agriculture: brasseries, sucreries, chantiers de construction mécanique, hauts fourneaux, filatures en tous genres, etc. etc.; ils occupent en Europe une situation centrale; ils parlent facilement les langues étrangères, et sont ainsi bien préparés, non seulement pour traiter directement d'importantes affaires, mais pour servir d'intermédiaires entre l'Europe occidentale d'une part, les pays russes et balkaniques de l'autre.

Uniquement soucieux de comprimer ces vigoureuses nationalités, le régime austro-hongrois avait asservi ou subordonné toutes leurs activités. De même que, pendant la guerre, les régiments tchèques de l'Autriche étaient envoyés au feu dans les secteurs les plus exposés — d'où ils sont souvent passés, entre deux lignes de mitraille, dans les rangs des alliés — de même les Allemands et les Magyars avaient accaparé toutes les directions politiques, administratives, économiques; les habitants slaves n'avaient guère le droit que de travailler pour ces maîtres; leur opposition, qui n'a jamais abdiqué, se réfugiait dans des manifestations plus ou moins académiques, parfois dans des démonstrations devant les Chambres austro-hongroises, mais les pangermanistes de Vienne et de Budapest se jugeaient assez forts pour négliger ces protestations.

Le sens national a, malgré tous les efforts pour le saboter, merveilleusement résisté; il domine même les passions de partis, qui sont ici très vives, comme chez tous les Slaves. Il importe seulement aujourd'hui de lui donner des directions pratiques, puisque les Tchéco-Slovaques disposent librement de leurs destinées. Ce n'est certes pas facile; ils n'ont pas été préparés à ce rôle de citoyens indépendants; un petit nombre d'hommes seulement, après des voyages à l'étranger, ou des études particulièrement poussées, sont immédiatement à même de se substituer aux fonctionnaires supérieurs dont l'Autriche-Hongrie avait rempli toutes les administrations.

Pour l'organisation militaire, la République tchéco-slovaque a fait appel à une mission militaire française; elle a confié le commandement supérieur de ses armées à l'un de nos généraux; tous déclarent ici spontanément et sans arrière-pensée, qu'on doit à ces Français la délivrance de la Slovaquie, attaquée en juin dernier par les Magyars et, par là, le salut de la République elle-même. Nos chefs militaires, qui tous se sont distingués au cours de la grande guerre, sont extrêmement populaires; nous signalons aussi avec plaisir la haute influence dont jouit, dans les milieux tchèques, le ministre de France à Prague, doyen du corps diplomatique.

Notre tâche, à côté de nos amis de l'Europe centrale, n'est pas d'imposer des concours impérieux, suivant les pratiques coutumières aux Allemands, mais d'envoyer des collaborateurs là où l'on nous en demande, surtout de nous renseigner et de voir le pays nous-mêmes. Les Américains, les Italiens et, dans une moindre mesure, les Anglais ont envoyé ici des équipes d'industriels, de financiers, de commerçants. Les Allemands, malgré toutes les précautions de police, sont plus insinuants encore; ils renouent, par mille moyens leurs relations d'avant-guerre; ils offrent, en quantités illimitées et avec des crédits de six à douze mois, leurs propres objets fabriqués et de plus des articles étrangers d'outre-mer, des produits coloniaux français, par exemple.

Nous résignerons-nous à perdre le bénéfice de notre victoire, alors que l'on demande en Tchéco-Slovaquie, de tous côtés, des marchandises de France? Le gouvernement de Prague, disons-le nettement, n'a pas encore compris qu'il doit autoriser l'importation de certains articles qualifiés de luxe, s'ils intéressent très spécialement les fabricants français, mais il n'est nullement inaccessible à la discussion; sa politique économique n'est pas définie. Précisément à cette heure, nous négocions avec la République tchéco-slovaque un traité de commerce impatiemment attendu; nous travaillons aussi à l'établissement de relations directes et rapides, pour marchandises et voyageurs entre la France et la Bohême, sur la ligne Paris-Strasbourg-Nuremberg-Prague, et au delà vers la Pologne et la Russie.

Notre région du Sud-Ouest trouverait dans ce pays forestier d'inépuisables réserves de bois de tonnellerie, ainsi que du verre à bouteille; nos Landes pourraient envoyer en échange des résineux, très demandés. Les huiles et graisses végétales de nos colonies ont ici un marché excellent; il ne faudrait plus les laisser venir par l'intermédiaire d'Allemands de Hambourg. Je ne donne que quelques indications, qu'il serait aisé de multiplier. Certes, il n'est pas absolument simple de monter des affaires dans un cadre politique tout neuf, comme celui de la République tchéco-slovaque; mais alors que nos rivaux ne se rebutent pas, et que nous sommes servis ici par des bonnes volontés particulières, nous serions impardonnables de demeurer indifférents.

Henri LORIN.

L'inutile congrès

Nous avons dit ici pourquoi nous repoussions l'idée d'un Congrès préparatoire aux élections législatives dans son principe, qui ne nous paraît plus répondre au souci de défense républicaine d'antan, et dans son application, qui remettrait le choix des candidats à des personnalités sans mandat régulier, puisque tous les élus sont périmés.

Nous sommes heureux de trouver dans la lettre suivante que nous adresse le distingué maire de Libourne, M. Clerjaud, une adhésion raisonnée aux arguments que nous avions fait valoir contre les Congrès régionaux :

Monsieur le Directeur,

Laissez-moi vous dire l'opportunité de votre article « L'Inutile Congrès », et vous féliciter hautement d'avoir aussi clairement traduit les sentiments démocratiques de vos lecteurs.

J'étais congressiste au temps où la République, âprement combattue, avait besoin d'organiser ses cadres et de rassembler ses troupes pour sa défense et son action réformatrice.

Mais, comme vous le dites si bien, les temps sont changés. La guerre nous a révélé la puissance des forces démocratiques et personne aujourd'hui ne pourrait contester que la République a sauvé la France et le monde.

L'union des Français leur a donné la victoire. Cette union, qu'il faut maintenir et grandir par une sincérité réciproque, doit assurer la paix et la rendre féconde.

Cela, il le faut. C'est à cela qu'il nous faut travailler.

L'idée d'un Congrès serait contraire à ce résultat.

Avec un sens avisé d'une situation toute nouvelle, de robustes arguments à l'appui, vous avez dissipé les quelques nuages qui montaient à l'horizon. S'ils ne se dissipaient pas en entier, nous savons que votre journal reprendra cette idée et la poussera jusqu'au plein succès.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, la nouvelle assurance de mes sentiments distingués et les meilleurs.

CLERJAUD. »

LA PAIX

Un ultimatum des Alliés à l'Allemagne

Contre l'admission au Reichsrat des délégués autrichiens

Paris, 2 septembre. — Le Conseil suprême des alliés a décidé ce matin l'envoi d'une note conçue en termes fort énergiques au gouvernement allemand pour relever la contradiction qui existe entre l'article 61 de la Constitution allemande d'une part et le traité de Versailles d'autre part, qui, par l'article 80, interdit à l'Allemagne de s'immiscer dans les affaires de l'Autriche.

L'article 61 de la Constitution allemande, qui prévoit la représentation de l'Autriche au Reichsrat, est une violation flagrante des engagements pris par l'Allemagne le 28 juin.

Le Conseil suprême demande donc au gouvernement allemand de respecter le traité de Versailles en supprimant dans un délai de quinze jours l'article 61 de sa Constitution, **faute de quoi les alliés se verraient contraints à exercer de nouvelles occupations territoriales sur la rive gauche du Rhin.**

Le texte de cette note doit être remis cette après-midi à la délégation allemande de Versailles et publié demain.

La réduction de l'armée allemande est retardée

Berlin, 1er septembre. — Le ministre de la milice d'empire Noske, qui s'est arrêté à Darmstadt avec le président d'empire Ebert, a déclaré que, vu les insurrections et les troubles qui pourraient avoir lieu cet hiver, la diminution de l'effectif de l'armée allemande ne commencerait, d'accord avec les alliés, qu'au printemps prochain.

Les journaux publient des déclarations faites par un officier à une réunion de la garde civile d'une commune de l'agglomération berlinoise :

« Forcés par le traité de paix, a dit cet officier, le capitaine de cavalerie Maass, de réduire nos effectifs au chiffre de 100,000 hommes, nous nous sommes mis à constituer des gardes civiques. Ce n'est pas le gouvernement, ce sont de riches citoyens qui se chargeront d'entretenir ces troupes. Depuis hier, les gardes civiques sont prêtes à obéir à la première alerte; les adresses de tous les révolutionnaires ont été réunies sur des listes; ils seront prochainement arrêtés et transportés de gré ou de force dans le nord de la France pour travailler aux reconstitutions. Le gouvernement approuve ce plan. »

La « Freiheit » affirme l'authenticité de ces déclarations.

M. Wilson refuse de communiquer les traités à la commission des affaires étrangères

Washington, 1er septembre. — La commission des affaires étrangères du Sénat a demandé communication des projets de traités avec l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie. On dit que M. Wilson refuse, alléguant que cela tendrait à enlever au gouvernement la mission de négocier les traités.

Le traité avec la Bulgarie

L'opposition du président Wilson

Paris, 2 septembre. — Le conseil des Cinq, dans sa réunion d'hier, a pris connaissance d'une décision du président des Etats-Unis qui refuse son adhésion au régime que l'on avait envisagé pour la Thrace. Le problème consiste à tenir compte des légitimes revendications de nos alliés grecs dans cette région sans priver la Bulgarie de son débouché sur la mer Egée. Le gouvernement américain semble vouloir retarder la solution jusqu'au moment, peut-être lointain, où il fera connaître son point de vue sur la liquidation de l'empire ottoman. Le conseil suprême voit de graves inconvénients à reculer aussi longtemps la communication du traité aux Bulgares. Il est donc probable que l'on se contentera de réserver les litiges en suspens, tout en exigeant des Bulgares une renonciation immédiate aux territoires contestés. L'essentiel, semble-t-il, est que, dès maintenant, la Thrace soit évacuée par les Bulgares.

On croit à Washington que le traité sera voté sans amendements

Washington, 1er septembre. — Une certaine stabilisation s'est produite ces derniers jours dans la situation du traité. Il semble bien maintenant que certains sénateurs, partisans de l'adoption du traité sous réserves, voteront le traité, qui sera alors adopté sans amendement. Ainsi sera réalisé l'espoir qui n'a jamais abandonné certains partisans du gouvernement.

Un sénateur partisan de l'adoption du traité avec réserves a déclaré hier au correspondant du « New York Times » que son groupe donnerait de 5 à 10 voix contre l'amendement du Vigourenez et que, en plus des démocrates, 18 à 22 républicains s'opposeraient aux autres amendements.

Les partisans de l'adoption du traité avec réserves pensent que la proposition de rejet complet du traité obtiendra seize voix, alors qu'il en faudrait trente-trois.

Le Japon et le Sénat américain

Londres, 1er septembre. — La presse japonaise commente avec calme, mais sans mâcher ses mots, les amendements proposés au Sénat américain sur le traité de paix. On comprend l'influence que la question politique joue dans cette discussion. Toutefois, l'action de la commission du Sénat est stigmatisée comme insolente, inamicale et provocatrice à l'égard du Japon. Le « Nichi Nichi Shimbum » déclare que si le traité n'est pas ratifié, le président Wilson aura déshonoré, et l'Amérique apparaîtra aux yeux du monde comme l'incarnation de l'arrogance internationale. L'opinion est, au surplus, unanime à demander que le Japon adhère à la clause du traité concernant le Chantoung.

L'Italie et le traité de Versailles

Rome, 1er septembre. — La « Stampa » assure que le gouvernement a l'intention de ne pas faire ratifier le traité de paix de Versailles par le Parlement italien tant que le traité de Saint-Germain n'aura pas été signé. Lorsque cette résolution sera connue à Paris, ajoute le journal de M. Giolitti, il est probable que l'on se hâtera d'aplanir les obstacles qu'on voit chaque jour surgir à la rédaction définitive du traité avec l'Autriche.

Donnée sous cette forme, la décision du gouvernement italien aurait presque des allures de chantage. La vérité est tout autre. Le Parlement ne peut naturellement passer à la discussion du traité de Versailles en l'absence du ministre des affaires étrangères. D'autre part, il est évident que M. Tittoni ne peut quitter Paris avant d'avoir signé le traité avec l'Autriche. Et c'est pourquoi il a été depuis quelque temps déjà décidé que la Chambre attendrait le retour de M. Tittoni pour sanctionner l'acte du 20 juin 1917.

Toute autre interprétation du retard apporté à la discussion est abusive.

Liman von Sanders arrive à Berlin

Berlin (via Bâle), 1er septembre. — Le général Liman von Sanders est arrivé hier à Berlin, venant de Turquie via Munich. Le général a déclaré qu'il ignorait les causes de son arrestation et sur l'ordre de qui il fut arrêté, puis relâché. Il dit avoir beaucoup souffert en captivité.

Ce que disent les Journaux

L'INCIDENT FRANCO-ANGLAIS DE SYRIE

L'incident de l'arrestation en Syrie par les autorités britanniques d'un ami de la France, l'émir Said, descendant d'Abd-el-Kader, est infiniment regrettable, dit le **Matin**, car il oblige la France à prendre position contre le gouvernement britannique, mais il n'étonnera aucun de ceux qui sont au courant des faits qui se passent dans cette région où aux termes des accords franco-anglais notre influence devrait être reconnue comme légitime. En effet :

« Une forte propagande est menée contre la France par tous les moyens : la commission d'enquête américaine présidée par M. Grane paraît en avoir été dupe. Elle a recueilli les déclarations d'un certain nombre de Syriens en faveur d'un protectorat américain. Ce n'est point surprenant.

» L'Amérique a très abondamment ravitaillé la Syrie depuis quelques mois. Comment n'aurait-elle pas, aux yeux des Arabes, un indiscutable prestige? Quant à l'Angleterre, ses armées tiennent le pays : c'est dire que les manifestations favorables à une autre influence européenne que la sienne sont regardées sans amitié.

» La France est sans inquiétude : les sentiments de ses amis en Syrie dès qu'ils pourront s'exprimer librement ne sont pas douteux. Mais, en attendant que les interminables hésitations des Etats-Unis aient pris fin et qu'on puisse aborder de front le problème de l'empire turc, la France a le droit de réclamer que les autorités militaires britanniques s'abstiennent d'actes directement nuisibles à son bon renom.

» Or, il n'en est pas de plus grave aux yeux des Arabes que l'arrestation d'un chef de famille illustre, connu de tous pour ses relations cordiales avec nous. Nous aimons à supposer que de pareilles mesures sont inspirées par des milieux coloniaux irresponsables et ne résultent pas d'ordres officiellement donnés par le gouvernement de Londres. »

« On aurait, estime M. d'Aral (**Gaulois**) tout à gagner dans une explication franche et nette. Une grande partie de l'opinion anglaise reconnaît nos droits incontestés sur la Syrie, le gouvernement britannique lui-même ne les conteste pas. La résistance provient plutôt des autorités militaires locales, qui défendent sur place le pavillon britannique qu'elles ont planté. Le gouvernement français ne pourrait-il obtenir qu'elles reçoivent l'ordre d'évacuer la Syrie, on s'expliquerait ensuite dans une atmosphère plus sereine : la question syrienne ne peut et ne doit être qu'un orage d'été dans le ciel franco-anglais. »

LE MARTYRE DE SAINT-THOMAS ET LE PARTI SOCIALISTE UNIFIE

M. Albert Thomas, ces temps-ci, désireux de redevenir ministre, se demandait s'il resterait fidèle à son parti désormais adversaire de « toute participation au pouvoir bourgeois », et dans les couloirs de la Chambre il quêtait les conseils de gens avertis : « Allons ! allons ! lui disait récemment un ancien ministre, vous finirez un jour par rejoindre à la Chambre le grand parti des « renégats », ce sera plus sage et aussi plus net. » M. Albert Thomas sourrait, presque décidé, et puis voici que, comparaissant devant le tribunal de la Fédération socialiste de la Seine, il s'est ressaisi. Cela veut dire qu'il restera unifié en continuant de combattre toutes les idées unifiées qui s'expriment dans l'« Humanité » et dans son supplément du soir « le Populaire »; que, de toute son autorité d'ancien ministre de l'armement, il couvrira aussi la propagande bolchevisante et antipatriotique, qu'il réprouve, et qu'il demandera à ses électeurs de voter pour Jean Longuet comme pour lui-même. Encore qu'il ne soit d'accord avec lui à peu près sur rien. Dans l'anéantissement de sa personnalité, c'est de l'héroïsme. Albert Thomas est un saint ! écrit M. Emile Bure (**Eclair**), qui tire cette conclusion du cas de M. Albert Thomas :

« Nous n'avons jamais trop cru à la scission du parti unifié. Il est à peu près certain qu'elle ne se produira pas. Les chefs extrémistes, dont beaucoup vont être candidats ont besoin de modérés, et ils s'efforceront d'apaiser maintenant les colères qu'ils ont fait naître parmi leurs troupes contre les « social patriotes ». Le parti socialiste reste fidèle à lui-même. Il est selon le temps, selon le lieu un grand Syndicat d'exploitation rationnelle du suffrage universel, ou une vaste entreprise de chambardement anarchiste. Le confusionnisme est sa loi. »

COURTELINE AU PAYS BASQUE

Notre Courteline national a fui les boulevards et leurs terrasses. Le père de « Boubouroche » est venu se retremper dans l'air salubre de la côte basque, à Hendaye, où l'a rencontré M. Jean Aubray, de la **Liberté** :

« Le matin il va à la gare, à la bibliothèque de la gare. L'après-midi, il va un peu plus loin. Puis il bavarde avant le dîner sur un banc devant le grand hôtel Imatz et du Commerce, en caressant tendrement un melon d'Espagne. Il descend rarement jusqu'à Hendaye-Plage. Les baigneurs de l'endroit ont eu cependant la chance unique d'entendre, au cours d'une soirée de gala du Casino, soirée organisée par l'Union nationale des combattants d'Hendaye, « la Paix chez soi », l'acte charmant de Courteline, et d'applaudir dans le rôle principal l'auteur lui-même.

» Mais s'il ne se baigne pas à proprement parler, Courteline sacrifie du moins aux mœurs balnéaires. Du matin au soir il est chaussé d'espadrilles et coiffé d'une casquette.

» Parfois Courteline traverse la Bidassoa — pas à la nage, en tramway, — et pénètre en Espagne. Il n'y a plus de Pyrénées. »

LA VIE AÉRIENNE

Le Caire-Constantinople

Beyrouth, 1er septembre. — Le commandant Vuillemin, venant du Caire, est arrivé à Beyrouth le 26 août. Le lieutenant Dagnaux a cassé son appareil en atterrissant, et rentrera en France par bateau.

Constantinople, 1er septembre. — Le commandant Vuillemin est parti de Beyrouth le 28 août, à six heures. Il a atterri à Constantinople le même jour, à quatorze heures.

Rome-Varsovie en avion

Varsovie, 28 août (retardée). — Les aviateurs italiens sont arrivés ici, effectuant ainsi le premier voyage aérien de Rome à Varsovie. Ils étaient porteurs de lettres et des salutations du président du conseil italien, M. Nitti.

Une ovation chaleureuse leur a été faite. M. Paderewsky, président du conseil, leur a adressé des paroles vibrantes.

Le gagnant du Derby aérien international

New-York, 1er septembre. — Le Club aéronautique, après pointage de temps, a confirmé que le lieutenant de Maynard était le gagnant du Derby aérien international, sur le parcours New-York-Toronto. Vingt-huit aviateurs ont achevé le raid. Le lieutenant Maynard, montant un appareil avec moteurs de 400 chevaux, a couvert la distance de 1,675 kilomètres en 7 h. 45 m. 15 s., soit une vitesse moyenne de 215 kilomètres à l'heure.

Le service postal Toulouse-Casablanca est inauguré

Madrid, 1er septembre. — On mande de Barcelone que l'avion français qui inaugurait aujourd'hui le service Toulouse-Casablanca est arrivé ce matin à 10 heures au champ d'aviation de Volaterio. L'appareil portait trois aviateurs français, parmi lesquels Michel Lotewere.

Le voyage Toulouse-Barcelone s'est effectué en 1 heure 45 minutes. L'avion est reparti dans l'après-midi pour Alicante et reviendra à Toulouse. Le service Alicante-Malaga-Casablanca s'effectuera sur un autre appareil.

La perte du « Goliath »

VERSION OFFICIELLE

Dakar, 29 août. — L'Aéronautique communique la dépêche suivante :

Le « Goliath » a atterri le 16 août, à 7 h. 30, par suite de la perte d'une hélice, sur une plage située à 180 kilomètres au nord de Saint-Louis. L'avion a été brisé. L'équipage est resté indemne. Il a tenté de gagner Saint-Louis à pied, mais il a été arrêté par la soif, et a dû revenir à l'appareil. Il a vécu six jours sur cette plage à l'aide de vivres de réserve et de coquillages, distillant de l'eau de mer.

» L'équipage a été aperçu le 21 par des nomades. Il fut secouru le 22 par le poste de Mederdra. »

Les passagers du « Goliath » seraient arrivés le 27 à Mederdra. Ils sont probablement maintenant à Dagana, attendant une occasion pour Saint-Louis.

Cérémonies militaires en l'honneur de Guynemer

Paris, 1er septembre. — Dans le but d'honorer la mémoire du capitaine Guynemer, mort au champ d'honneur le 11 septembre 1917, une prise d'armes aura lieu le 11 septembre 1919 dans toutes les formations combattantes de l'aéronautique.

Au cours de cette prise d'armes, le texte de la dernière citation accordée au capitaine Guynemer sera lue sur le front des troupes.

Dans les formations non combattantes, cette citation sera lue au rassemblement quotidien.

Cette cérémonie sera en même temps l'hommage rendu par l'aéronautique militaire aux aviateurs français morts à l'ennemi.

Le général directeur de l'aéronautique militaire assistera à la prise d'armes du groupement n. 4, au Bourget.

La ville d'Albert réclame la médaille militaire

Amiens, 2 septembre. — Le maire de la ville d'Albert a adressé à M. Clemenceau une requête pour lui demander la médaille militaire pour sa ville. Il rappelle qu'après avoir été occupée du 26 août au 17 septembre 1914, elle se trouvait alors en pleine zone de bataille; que ses habitants firent preuve du plus grand dévouement en soignant les blessés et en ravitaillant les soldats; qu'ensuite, l'ennemi ayant été arrêté à quelques kilomètres, elle fut jusqu'en 1917 soumise à un bombardement incessant qui fit plus de 50 victimes dans la population et détruisit 1,100 maison. Enfin, occupée de nouveau du 26 mars au 20 août 1918, la ville d'Albert a été complètement détruite.

EN HONGRIE

Encore un ministère

Budapest, 2 septembre. — Le nouveau ministère vient d'être constitué, hier après-midi, comme suit :

Président du Conseil, Heinrich; Garami, ministre du commerce; Lovszy, délégué à la conférence de la paix; baron Perenyi, ministre de l'intérieur; Peidl, ministre de l'hygiène; Husjar, ministre des cultes; Rubinek, ministre de l'agriculture; Payer, ministre sans portefeuille; Pecydus, ministre des finances; Garami, Peidl et Payer sont socialistes.

Le nouveau ministère essaiera de s'installer demain. Si la paix avec la Roumanie est déjà signée, le nouveau gouvernement ne reconnaîtra pas le traité. Il est décidé à ne négocier qu'avec l'Entente et désire faire la paix le plus tôt possible. On croit que l'archiduc Joseph n'a pu se maintenir jusqu'ici que grâce à l'appui des Roumains.

Abandonné de tous, l'archiduc Joseph démissionne

Bâle, 2 septembre. — On télégraphie de Vienne que l'archiduc Joseph a donné sa démission, tous ses ministres l'ayant abandonné.

RUSSIE

Les Polonais battent toujours les bolcheviks

Varsovie, 29 août (retardée). — Front de Lithuanie et de Ruthénie blanche : Sur tout le front, vive activité de reconnaissance. Dans le secteur de l'Uniniec, malgré le feu intense, nos détachements ont atteint la rivière Prypec, et, après avoir rejeté l'ennemi dans la direction du nord-est, se sont emparés du village de Borek, qui a été vigoureusement défendu par les bolcheviks.

Sur le front de Wolhynie et de Galicie, calme complet.

Les bolcheviks poursuivent l'armée blanche

Reval, 2 septembre. — L'armée bolcheviste poursuit victorieusement l'armée blanche de la Baltique, qui bat en retraite sur la Narva, et qui risque d'être cernée par les troupes venues de Iamburg.

Lénine appelle la classe 1921

Reval, 1er septembre. — Les « Izvestia » publient un ordre du gouvernement de Lenine ordonnant la mobilisation de tous les jeunes gens nés en 1901.

Succès des Lithuaniens sur la Duna

Kovno, via Berne, 1er septembre. — Un communiqué de l'état-major général lithuanien dit : Nous avons repoussé le 29 août, sur le front nord, de violentes attaques des Russes et nous nous sommes emparés de plusieurs points stratégiques.

Sur la nouvelle ligne de Sveeten et de Pedborn, notre aile gauche s'est emparée d'Iluxt.

Nos troupes, après une bataille de deux jours, ont défait l'ennemi et l'ont obligé à se retirer au delà de la Duna. Les Russes ont essayé de retarder notre avance, mais en vain. Nous avons percé leurs lignes et fait 200 prisonniers.

Un front commun contre les bolcheviks

Copenhague, 1er septembre. — Le bureau de presse du gouvernement letton publie le communiqué suivant :

Le 27 août, par train spécial, sont arrivés à Riga les représentants de la mission britannique, le généralissime esthonien général Laidoner, le général Voedder, les commandants en chef des armées lithuaniennes et polonaises, ainsi qu'un représentant du général Youdenitch. Réunis en conférence, ils ont décidé, de concert avec le chef de l'armée lettonne, le général Simanson, l'établissement d'un front commun pour opérer contre les bolcheviks.

Considérables résultats de l'offensive de Denikine

Constantinople, 26 août (retardée). — On peut résumer ainsi les résultats de l'offensive du général Denikine : L'offensive de Denikine a libéré la Tauride, les provinces d'Ekaterinslav, de Karkoff, du Don, de Paltava, de Khersay, de Koursk, de Tamboff et de Woronège, soit 25,000 kilomètres carrés. Les plaines fertiles du sud de la Russie, le bassin du Don avec ses industries houillères et métallurgiques, ses mines de sel, ses raffineries de sucre sont nettoyées de bolcheviks. Les volontaires ont conquis un butin considérable, des centaines de locomotives, des milliers de wagons, des dépôts de munitions, des trains blindés, des canons; ils ont fait, en outre, 100,000 prisonniers environ.

Les Allemands expriment des regrets au sujet des pillages de Mitau

Zurich, 1er septembre. — Les journaux allemands reproduisent un ordre du jour dans lequel le général von der Goltz condamne avec énergie les excès commis le 25 août à Mitau par les soldats allemands. Le général invite le gouvernement de Mitau à empêcher par tous les moyens le retour de pareils scandales.

L'ordre du jour se termine ainsi : « Chaque pillard doit être fusillé sans pitié, bien que de pareilles canailles ne méritent pas une balle. »

D'autre part, le ministre allemand Hermann Mueller, en réponse à un télégramme du ministre letton des affaires étrangères, a exprimé les regrets du gouvernement allemand au sujet des excès commis par les troupes allemandes à Mitau.

Mueller déclare, en outre, qu'il continue d'accélérer autant que possible l'évacuation de la Courlande par les troupes allemandes.

ALLEMAGNE

Que se passe-t-il au Palatinat ?

Il n'y a pas eu de révolte à Ludwigshafen, mais...

Mayence, via Bâle, 1er septembre. — Les autorités françaises d'occupation font savoir que des communications erronées ont été publiées dans la presse d'Allemagne non occupée relativement aux récents événements de Ludwigshafen.

Il n'y a eu dans cette ville aucune révolte contre le pouvoir existant. Une enquête qui a été ouverte immédiatement a démontré que la rencontre sanglante qui s'est produite a été provoquée par la nervosité exagérée de la police locale. Cet incident regrettable a causé la mort de deux fonctionnaires.

L'enquête se poursuit. L'incident est resté isolé. Le calme continue à régner à Ludwigshafen et dans le Palatinat.

ANGLETERRE

La question de l'Irlande

SIR EDWARD CARSON VA MOBILISER SES VOLONTAIRES

Londres, 2 septembre. — Sir Edward Carson va commencer à Belfast une campagne contre le « home rule ». Sa décision de rouvrir les clubs unionistes, dont chacun devint, en 1912, un bataillon de volontaires, est regardée comme le prélude de la mobilisation généralé des carsonistes. Le gouvernement a décidé d'augmenter de 15,000 à 20,000 hommes les garnisons de l'Ulster. Tant que ses troupes seront commandées par le général Haket Pain, ancien chef de l'état-major du gouvernement provisoire, les carsonistes ne s'inquiéteront pas. « Quand la guerre sera finie, a déclaré Sir Edward Carson, nous appellerons les volontaires et nous résoudrons la question du « home rule » en dix minutes. »

ETATS-UNIS

La Fédération du travail de New-York propose de suspendre les grèves pendant six mois

New-York, 1er septembre. — A l'occasion du Labour Day, ou la Fête du Travail, le comité de la Fédération du travail de New-York conseille de suspendre pendant six mois toutes les grèves dans tous les Etats-Unis et d'augmenter la production, afin de mettre M. Wilson à même de réduire le coût de l'existence.

La police et les bolcheviks américains

Chicago, 2 septembre. — La Convention « communiste » avait arboré des drapeaux rouges, dont quelques-uns portaient l'inscription suivante : « Vive la dictature du prolétariat ! » La police a fait enlever ces drapeaux et intimé à la commission l'ordre de n'arborer qu'un emblème rouge, exception faite pour le rouge du drapeau étoilé.

Un Américain âgé de 131 ans

New-York, 2 septembre. — Dans l'Etat de Kentucky, M. John Shelle, est l'homme certainement le plus âgé du monde. Il va célébrer le 131e anniversaire de sa naissance. Il est encore alerte et voit très clair. Par contre il est complètement sourd. Il a une fille âgée de quatre-vingt-dix-sept ans.

ESPAGNE

Soldats français au concours de tir de Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, 2 septembre. — Des officiers et soldats de l'armée française sont arrivés pour prendre part au concours international de tir. Accompagnés du consul de France, ils ont rendu visite aux autorités.

NOTRE ENQUÊTE SUR LA VIE CHÈRE

PRODUIRE ET SE RESTREINDRE

Tels sont les remèdes préconisés par l'immense majorité de nos lecteurs

Nous croyons devoir publier en entier la lettre ci-dessous, non seulement à cause de l'intérêt qu'elle présente, tant par la forme que par la valeur des arguments, mais encore parce qu'elle résume à merveille l'opinion de la majorité de nos correspondants.

Nous saisissons cette occasion pour remercier nos lecteurs de l'empressement qu'ils mettent à collaborer à notre enquête sur la vie chère. Il ne nous est malheureusement pas possible de publier toutes les lettres qui mériteraient de l'être, et nous nous en excusons auprès de nos nombreux correspondants. Qu'ils soient bien persuadés, d'ailleurs, que si toutes les lettres que nous recevons ne sont pas insérées, toutes sont lues, et que, d'une manière ou d'une autre, nous en faisons notre profit.

LE TRAVAIL ET LA RESTRICTION EN AGISSANT SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE, FERONT BAISSER LE PRIX DE LA VIE

Tel est l'avis de M. M. B..., de Caudéran, qui nous envoie la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Puisque vous accueillez l'opinion de vos lecteurs sur les causes de la vie chère et ses remèdes, me permettrez-vous d'exprimer la mienne?

S'il suffisait, pour remédier à la crise, de faire présider les tractations commerciales par un président de ligue assisté de la police, la médication est tellement simple et facile à appliquer qu'on pourrait prédire à bref délai la conjuration du danger. Qu'on veuille bien me placer sous l'égide de quelques gardiens de la paix et je me fais fort, par une petite promenade en ville, dans les grands magasins du centre, dans les banques, à la Bourse, à la corbeille des agents de change, de provoquer, pour le bonheur du peuple, des miracles autrement merveilleux que ceux dont nos marchés ont été le théâtre. Eh quoi! si le procédé est efficace, pourquoi ne pas le généraliser? Car il n'y a pas que les vivres qui soient indispensables à l'existence et qui coûtent cher, et il est d'autres marchés que ceux de l'alimentation où les habitués ne se sont jamais rendus que pour y réaliser toujours le plus gros bénéfice possible, souvent même sur des denrées de première nécessité (cotons, cafés, farines, etc.).

Malheureusement, la crise survivra aux vaines agitations des ligues de consommateurs et ce ne sera pas impunément qu'on aura laissé des mains bien intentionnées mais inexpertes toucher au mécanisme sensible dont la spéculation licite et la concurrence sont, quoi qu'on en dise, les plus sûrs régulateurs et qui, par le libre jeu de l'offre et de la demande, détermine automatiquement les justes prix des marchandises.

Le fait d'arriver à l'improviste, escorté de la police, sur un marché pour y faire lâcher la main aux marchands par intimidation — lorsqu'on ne va pas jusqu'à se substituer à eux, de gré ou de force, pour faire leurs affaires à leur place, — constitue un acte de violence, au moins morale, qui vicie la vente. La baisse qui en résulte est donc toute factice et n'a rien d'un fait économique digne d'être noté. Par contre, les quantités de marchandises apportées sur le marché étant fonction des prix auxquels elles s'y réalisent, si l'on force la baisse par des moyens aussi empiriques, on provoque fatalement la préfaction des denrées qui refluant vers la production troublent cette dernière. On accroît donc ainsi le rapport de la demande à l'offre et l'on prépare un rebondissement des prix à un niveau plus élevé qu'auparavant.

Alors que faire?

Que faire? Nous guérir d'abord de cette « mercantomanie » funeste, qui nous pouche les yeux, nous fait prendre l'effet pour la cause, nous empêche de discerner la véritable origine du mal et de l'attaquer à la racine. C'est commode, assurément, lorsque, par le relâchement de notre travail et l'exagération de nos dépenses, (1) nous faisons tout ce qu'il faut pour provoquer la hausse des prix, de crier haro sur le « mercanti », qui a bon dos, sans nous donner la peine de chercher plus loin. Mais quiconque est tant soit peu frotté d'économie politique ne peut que sourire en entendant des journalistes, des députés, compter sur la guillotine pour enrayer le renchérissement de la vie. Au fond, personne n'est exactement fixé sur les caractéristiques du « mercanti ». Pour beaucoup, le « mercanti » c'est à des degrés divers toute la production et tout le commerce en général, — excepté soi-même, bien entendu, et ceux qui mettent en pratique les théories de certains faiseurs de prix, qui semblent avoir découvert, — enfin! — le secret de perdre sur chaque article vendu en « se rattrapant sur la quantité ».

Que faire? Nous acharner à l'avilissement des prix, non pas en imposant, de gré ou de force, aux détenteurs des marchandises les tarifs que nous souhaitons, — œuvre vaine, qui n'engendre que gâchis et désordre et aggrave le mal, — mais en agissant sur les facteurs de ces prix, l'offre et la demande. Se restreindre et travailler est donc le devoir qui s'impose à chaque citoyen, sans exception, sauf aux malades, aux vieillards, aux impotents. Réduisons la demande par nos restrictions volontaires, accroissons l'offre par notre production.

En pareille matière, il semble que chacun se soit déjà entendu dire son fait. Aux consommateurs on a reproché leurs dépenses inconsidérées, aux parlementaires la loi de huit heures, au moins inopportune, aux ouvriers leurs grèves néfastes, etc. Toutefois, il est une catégorie de citoyens qui paraît n'avoir pas encore pris pour elle la leçon qui se dégage de la hausse des prix, et à laquelle il n'est peut-être pas superflu de donner un avertissement salutaire. Je veux parler du rentier, encore jeune, valide, et... oisif.

Je gage que je tiens là la victime la plus turbulente de la vie chère. Faudrait-il cependant que la loi économique eût pour cet ancien privilégié un autre langage que celui qu'elle adresse à tout le monde : « Il faut se restreindre, il faut concourir à la production générale par un travail quelconque »? Faudrait-il rendre la société responsable de ce que ses rentes ne lui suffisent plus et le nourrir aux frais de la communauté? Se restreindre, il le fait déjà sans doute, et par force.

INCIDENTS REGRETTABLES EN SYRIE

Deux amis de la France

l'émir Saïd et Moujdeb Bey, arrêtés par les Anglais

Paris, 1er septembre. — La presse française a attiré l'attention sur un acte regrettable que les autorités britanniques ont commis à Beyrouth. Dans cette ville, occupée par les Français et placée sous l'influence française par le traité franco-britannique de 1916, des militaires anglais se sont saisis de l'émir Saïd, descendant d'Abdel-Kader et ami de la France.

L'agence Reuter a télégraphié hier de Londres une Note selon laquelle l'arrestation de l'émir Saïd aurait été opérée avec le plein assentiment et le concours du haut commissaire français. Comme le savent tous ceux qui suivent les affaires du Levant, cette affirmation ne correspond pas à la réalité, et l'on communique aujourd'hui à Paris la rectification suivante :

« Contrairement à une Note émanant de l'agence Reuter, il est complètement inexact que l'arrestation de l'émir Saïd, à laquelle ont procédé récemment les autorités britanniques en Syrie, ait été faite d'accord avec le haut-commissaire français à Beyrouth et effectué avec son concours. »

L'arrestation de l'émir Saïd n'est pas un fait isolé. On peut citer notamment un autre événement non moins grave qui caractérise aussi la politique des autorités britanniques en Syrie. Le chef d'un groupe très important de Bédouins, Moujdeb bey, avait été traité avec beaucoup de considération par les Anglais qui le regardaient comme entièrement acquis à leur cause. Mais, devant la commission américaine d'enquête, Moujdeb bey demanda la protection de la France. Il résista ensuite aux tentatives faites pour l'amener à se rétracter et il entreprit, ce qui était son droit strict, de venir conférer à Beyrouth avec le haut-commissaire français.

Les autorités britanniques voulurent d'abord lui interdire de prendre le train, et il ne put se mettre en route que sur l'insistance des officiers français qui l'accompagnaient. Puis, à l'une des stations suivantes, les autorités britanniques l'obligèrent à interrompre son voyage et le mirent en état d'arrestation en laissant entendre aux officiers français qu'aucune résistance ne serait tolérée.

L'arrestation de ce chef, qui avait été peu auparavant l'objet de tant de prévenances, eut lieu sous l'étrange prétexte qu'il s'était rendu coupable d'une agression à main armée. Le haut-commissaire français demanda aussitôt l'élargissement de Moujdeb bey. On ne sait pas encore si cette demande a reçu satisfaction.

LA PAIX

Le traité avec la Bulgarie

Paris, 1er septembre. — Le Conseil suprême des alliés, dans sa réunion de ce matin, s'est occupé du traité avec la Bulgarie.

Désireux d'en terminer au plus tôt, le Conseil a décidé de remettre à la délégation bulgare un texte qui fixera les frontières politiques de leur pays. Un débouché à la mer sera promis à la Bulgarie, mais sans en fixer le point.

La délégation bulgare devra, comme précédemment la délégation autrichienne, accepter au nom de son gouvernement la promesse de se désintéresser de certains territoires qui seront fixés par le traité de paix. L'attribution de ces territoires n'intendra qu'ultérieurement. Dans ces conditions, la Thrace, sur laquelle les délégués alliés étaient encore divisés, ne sera pas une cause de retard pour la conclusion de la paix avec la Bulgarie.

LE DÉNONCIATEUR DE MISS CAVELL

EN CONSEIL DE GUERRE

Septième audience

Paris, 1er septembre. — L'audience est ouverte à 13 h. 15. Une trentaine de témoins doivent encore être entendus : vingt d'entre eux sont cités à la requête de la défense. On pense que les débats pourront être terminés vendredi prochain.

Le premier témoin entendu aujourd'hui est M. Cholet, inspecteur du service de police judiciaire à Paris, qui a été chargé d'enquêter sur les agissements de Quien en France et a transmis aux autorités militaires belges les commissions rogatoires émanant du sixième conseil de guerre.

Le colonel Alfred Bettancourt, officier de l'armée belge, a été détenu à la prison de Saint-Gilles en même temps que Quien. **Le défenseur** de l'accusé lui pose la question suivante : « Est-il à votre connaissance que Quien ait entretenu des relations avec des policiers allemands ? »

« Non, répond **le colonel**, mais les conditions dans lesquelles j'étais incarcéré ne me permettaient pas d'exercer un contrôle sur ses faits et gestes. »

Un artiste peintre, M. Munsbach, domicilié à Schaerbecq-les-Bruxelles, a été interné comme Quien au camp de Sennelager. M. Munsbach considéra tout de suite Quien comme un individu très suspect. « Je voyais, dit-il, avec un vif étonnement les faveurs inexplicables dont il était l'objet. Quien fut logé seul dans une petite chambre, faveur absolument inusitée. Sans même avoir été visité par un médecin, il avait été entièrement dispensé de corvée, et, plus tard, il fut très facilement rapatrié en Suisse, à Interlaken. »

M. de Rick, imprimeur à Bruxelles, a connu Quien à la prison de Saint-Gilles. Au cours d'une promenade dans un préau, ils s'entretinrent de la « Libre Belgique », et M. de Rick dit à l'accusé que ce courageux petit journal devait être, d'après lui, imprimé par des établissements religieux, dont il donna les adresses. Peu après, des perquisitions étaient faites par les Allemands dans tous ces établissements.

M. de Rick reçut de Quien des commissions à faire. Il me dit notamment d'aller rendre visite dans un magasin de cigares avec la mot de passe suivant : « Donnez-moi un cigare Edouard-Elisabeth. » Je devais dire à ces personnes de se méfier d'un baron russe à la solde des Allemands. J'ai su le lendemain que ces personnes, la mère et la fille, étaient arrêtées par les Allemands.

Quien : Il s'agissait du comte Potocki.

On lit la déposition de l'associé de M. de Rick, M. Joolassen, qui confirme les déclarations du témoin et ajoute cette remarque : « Quien était au courant de tous les procès d'espionnage; il les narrait par le détail, faisait l'historique de toutes ces affaires et connaissait le nom de tous les inculpés. »

On appelle maintenant à la barre M. Motte, propriétaire à Roubaix (mouvement d'attention). M. Motte est ce fugitif qui fit route avec Quien lorsque celui-ci se rendit du château du prince de Bellignies jusqu'à Mons, chez Mlle Thuliez.

Le président : N'étiez-vous pas avec lui chez Miss Cavell ?

M. Motte : Oui, dans la même chambre, mais je ne suis pas parti avec lui. J'ai demandé à Miss Cavell de ne pas me faire partir en même temps que Quien.

Le président : Pourquoi ?

M. Motte : Je ne saurais dire avec précisions, mais il me faisait mauvaise impression.

La déposition de M. Motte, dont on attendait différentes précisions non sans importance, est entièrement négative. Et on ne peut savoir de lui à quel moment Quien a pu être en relations avec Bergan et s'il s'est présenté chez Mme Debève avec Bergan ou avec M. Motte.

LE HUIS-CLOS PRONONCÉ

Au moment où M. le lieutenant-colonel Rouquette, notre ancien chef du contre-espionnage à Interlaken, se présente à la barre pour parler des agissements de Quien dans cette ville et de ses relations avec l'espion Dittmar, **le commissaire du gouvernement,** dans un intérêt de défense nationale, demande au conseil d'ordonner que le huis-clos soit prononcé pour cette déposition, de même pour celles des collaborateurs du lieutenant-colonel Rouquette : le lieutenant Bunau, l'adjudant Degouy, le brigadier-fourrier Basiez et M. Launais.

Le huis-clos, ordonné par le conseil de guerre pour l'audition de nos anciens attachés au service du contre-espionnage d'Interlaken, a été maintenu jusqu'à la fin de l'audience.

Les Etats généraux des régions dévastées

Paris, 1er septembre. — Les commissions des Etats généraux des régions dévastées ont siégé aujourd'hui et émis de nombreux vœux sur lesquels l'assemblée générale se prononcera.

Le général Pershing quitte la France

Brest, 1er septembre. — Le général Pershing, regagnant l'Amérique, est arrivé à Brest ce matin, à huit heures trente, par train spécial, et a débarqué dans l'arsenal, sur l'esplanade de la Majorité générale.

A sa descente du wagon, le général Pershing a été reçu par le maréchal Foch, venu de sa propriété de Ploujean, en automobile. Les deux chefs se serrent longuement et affectueusement les mains.

Le vice-amiral Salaün, préfet maritime; M. Brizard, sous-préfet, et le maire de Brest ont salué tour à tour le général Pershing, qui a pris passage sur la canonnière américaine « Rintintin », chargée de le conduire à bord du paquebot « Léviathan ».

Une compagnie du 19e régiment d'infanterie, avec drapeau et musique, rendait les honneurs.

L'embarcation s'est éloignée, tandis que s'élevaient les accents de la « Marseillaise » et de l'Hymne national américain.

Au moment où la canonnière est entrée sur rade, tous les bâtiments ont salué le général d'une salve d'artillerie, et les équipages ont grossé des hourras. A neuf heures, le général Pershing est monté à bord du « Léviathan », suivi de toutes les autorités venues pour le saluer.

Brest, 1er septembre. — Le maréchal Foch, accompagné du général Weygand et de l'amiral Salaün, s'est rendu à bord du « Leviathan » pour saluer une dernière fois le général Pershing.

En présence de l'état-major général américain, le maréchal a rappelé au chef de l'armée américaine les heures angoissantes et glorieuses vécues ensemble. En termes éclatants, il l'a félicité de l'œuvre gigantesque accomplie : « Nous conservons religieusement vos morts, a dit le maréchal en terminant son allocution, et si, dans l'avenir, s'amassaient de nouveaux orages de guerre, ne se lèveraient-ils pas de leurs tombes pour crier une fois de plus au monde que des deux côtés de l'Atlantique la même cause nous est commune : celle de la liberté. »

Le général Pershing a remercié le maréchal Foch et a dit combien il était heureux de le saluer au moment où il quittait la France et, en termes émus, il a vanté la bravoure des poilus français et les brillantes qualités de l'âme française.

Le « Leviathan » a appareillé à 15 heures, escorté par le croiseur-cuirassé « Gloire », battant pavillon de l'amiral Grout, et par cinq torpilleurs. Le maréchal Foch, qui avait pris passage à bord d'une canonnière, a accompagné le « Leviathan » jusqu'à la sortie du goulet, et le maréchal et le général ont échangé en mer un dernier adieu.

A 17 heures, le maréchal Foch regagnait en automobile son château de Ploujean, et les bâtiments d'escorte arrivés à la hauteur des Pierres-Noires formaient une haie sur le passage du « Leviathan » et tiraient une dernière salve de 17 coups de canon en l'honneur du général Pershing.

Deux députés vont demander l'ajournement de la réforme électorale

Paris, 1er septembre. — MM. André Hesse et Pierre Laval, députés, ont l'intention de déposer sur le bureau de la Chambre un amendement demandant que le scrutin de liste ne soit pas appliqué aux prochaines élections. Il est vraisemblable que MM. Pierre Laval et André Hesse ne le soumettront officiellement à la Chambre que lorsque la discussion sur le sectionnement se sera produit. Les débats doivent avoir lieu à partir de la séance de jeudi matin.

Si MM. Laval et André Hesse l'emportent, les élections législatives auraient ainsi lieu au scrutin d'arrondissement.

Voici le texte de cet amendement :

« La loi du 12 juillet 1919 portant modification des lois organiques sur l'élection des députés et établissant le scrutin de liste ou représentation proportionnelle, ne sera mise en application que pour la formation de la treizième législature. Les élections générales pour la formation de la douzième législature auront lieu conformément à la loi du 13 février 1889. »

MM. Pierre Laval et André Hesse ont déclaré dans les couloirs qu'ils soutiendraient à la tribune leur amendement à l'aide d'un certain nombre d'arguments, dont voici les principaux :

1. La proximité de la date des élections ne permet pas aux partis de s'organiser utilement pour la lutte électorale prochaine.

2. L'application de la réforme électorale telle qu'elle résulte de la loi du 12 juillet 1919 aurait pour conséquence immédiate en l'état de choses actuel d'amener à la Chambre de nombreux élus réactionnaires.

3. Il serait impossible à des candidats qui ne seraient pas fortunés de se présenter aux élections générales et « a fortiori » aux élections partielles pour soutenir la lutte.

4° Le spectacle de la combinaison des listes qui se sont déjà ébauchées dans certains départements, où l'on voit des républicains et des réactionnaires solliciter ensemble les suffrages, ce qui, au dire de M. Pierre Laval, constitue un défi à la moralité politique et ce qui, selon M. André Hesse, « constitue la négation même de l'esprit de la loi sur la réforme électorale ». Les auteurs de l'amendement se disent persuadés de pouvoir faire triompher leur point de vue ayant déjà dans l'Assemblée un grand nombre de partisans.

L'Affaire Judet

UNE NOTE DU VATICAN

Rome, 1er septembre.— On dit au Vatican que M. Judet a été effectivement reçu par Benoît XV, lors de son passage à Rome. Le Pape l'a reçu en sa qualité de directeur du journal « L'Eclair », ainsi qu'il a coutume de recevoir tous les journalistes français qui, venant à Rome, s'empressent de demander auprès de lui une audience particulière. Il n'y a donc dans cette réception rien d'anormal ou qui puisse surprendre.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Vincennes

Paris, 1er septembre. — *Le public actuel des courses, composé en partie de novices, se figure à tort que les épreuves de trotting étaient, neuf fois sur dix, à la merci du favori. Il doit commencer à revenir de son erreur, les deux premières courses ayant donné lieu à de grosses surprises.*

On payait 20fl pour l'inédit « Quinconce » dans le Prix d'Evreux. Or, il a fait de nombreuses fautes et, malgré sa supériorité évidente, il n'a pas eu le temps de rejoindre « Quarville ».

Le Prix des Dahlias est revenu aussi à un outsider, « Québec », qui a trotté en tête d'un bout à l'autre du parcours, battant finalement la favorite « Quintaine ».

« Perdrix » a eu beaucoup de mal à se défaire de « Portici » dans le Prix des Dagues.

« Quo-Vadis » ayant accumulé fautes sur fautes, « Qurville » a enlevé de loin le Prix d'Epinal et ce n'est que tout à la fin que le favori pouvait enlever la seconde place à « Quintette », moins bonne qu'à sa dernière sortie.

« Pomona » aurait eu maille à partir avec « Polka » dans le Prix d'Arras, si celle-ci n'avait pas eu une roue de son sulky voilée pendant le parcours. « Patriote », mal parti, prenait la tête à la seconde place.

« La-Fontaine », malgré quelques légères enlevées, a battu aisément « Nazareth » dans le Prix des Vendanges.

Enfin, le Prix des Andelys a été pour « Normande » qui a mené de bout en bout, et dont la tâche a été facilitée par plusieurs incartades d' « Oscar » et de « Ouistiti ».

A. BERNARDIN.

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX D'EVREUX (trot monté), 3,000 fr., 2,300 mètres. — 1er, *Quadrille* (A. M. R. Ballière); 2e, *Quinzaine* (P. Poey), à M. F. Vève; 3e, *Quinconce* (Riaud), à M. L. Olry-Roederer (distancé de la 2e place).

Durée : 1er, 3' 47" 1/5; 2e, 4' 4" 4/5.

Quadrille (Dussy et Valseuse) est entraîné par Leverrier.

PRIX DES DAHLIAS (trot attelé), 3,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Québec* (Bakker), à M. Moisy; 2e, *Quintaine* (Simonard), à M. Thiéry de Cabanes; 3e, *Quitte-ou-Double* (G. Lemoine), à l'élevage de la Vallée.

Non placés : Quatre (H. Lelièvre), Quarin-Worthy (Hoogerworst), Miss-Querroy (Marty).

Durée : 1er, 4' 23"; 2e, 4' 23" 2/5; 3e, 4' 28" 3/5.

Québec (Cymballer et Sauterelle) est entraîné par Bakker.

PRIX DES DAGUES (trot monté), 4,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Perdrix* (Lintant), à M. L. Olry Roederer; 2e, *Portici* (A. Mequignon), à M. O. Devilde; 3e, *Persan* (Leverrier), à M. H. Ballière.

Durée : 1er, 4' 14"; 2e, 4' 15"; 3e, 4' 24".

Perdrix (Bémécourt et Juvenille) est entraînée par Dejean.

PRIX D'EPINAL (trot attelé), 4,000 fr., 2,300 mètres. — 1er, *Qurville* (Tamberi), à M. C. Rousseau; 2e, *Quo-Vadis* (Verzeele), à M. L. Hémard; 3e, *Quintette* (Pentecôte), à M. C. Jeanne; 4e, *Quasn-Mary* (L. Forcinal), à M. J. Azoulay.

Durée : 1er, 3' 43" 2/5; 2e, 3' 50"; 3e, 3' 50" 2/5.

Qurville (Fred-Leyburn et Houlgate) est entraîné par Tamberi.

PRIX D'ARRAS (trot attelé), 3,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Pomona* (Tamberi), à M. C. Rousseau; 2e, *Patriote* (Pentecôte), à M. C. Jeanne; 3e, *Polka* (J. Mequignon), à M. Costenobel; 4e, *Pluton* (Bakker), à M. R. Launois.

Durée : 1er, 4' 12" 2/5; 2e, 4' 14" 1/5; 3e, 4' 20" 1/5.

Pomona (Fred-Leyburn et Arlette) est entraîné par Tamberi.

PRIX DES VENDANGES (trot monté), 4,000 francs, 2,500 mètres. — 1er, *La-Fontaine* (Verzeele), à M. L. Hemard; 2e, *Nazareth* (Pain), au haras de Fauconzy; 3e, *Ovitile* (Bolvin), à M. Thiéry de Cabannes.

Durée : 1er, 3' 56" 2/5; 2e, 3' 57" 3/5; 3e, 4' 4" 2/5.

La Fontaine (Grand-Maître et Venus) est entraînée par L. Hemard.

PRIX DES ANDELYS (trot attelé), 5,000 fr., 2,700 mètres. — 1er, *Normande* (J. Souroubille), à M. Souroubille; 2e, *Oscar* (Verzeele), à M. A. Hémard; 3e, *Octeville* (Pentecôte), à M. C. Jeanne.

Non placés : Nilson (Cadichon); Ouistiti (Dessauze).

Durée : 1er, 4' 11" 1/5; 2e, 4' 11" 2/5; 3e, 4' 12" 4/5.

Normande (Dangeul et Esther) est entraînée par son propriétaire.

Rapport officiel du pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pel. 5 fr.
Quadrille	G	226 »	71 50
Québec	G	133 50	123 50
—	P	58 50	29 50
Quintaine	P	18 »	7 50
Perdrix	G	12 50	5 50
Qurville	G	23 50	16 »
—	P	10 50	5 50
Quo-Vadis	P	10 50	5 50
Pomona	G	17 50	8 »
—	P	11 »	5 50
Patriote	P	12 »	6 »
La-Fontaine	G	13 50	7 »
Normande	G	31 »	11 50
—	P	12 50	6 »
Oscar	P	12 »	6 50

Courses à Eymet

Voici les résultats :

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT, 700 fr. — *Sauge-des-Prés*, à M. D. Guestier, a fait walk-over.

PRIX DU CHEMIN DE FER D'ORLEANS (au trot monté ou attelé, partie liée, 1re épreuve, 800 fr., 6 inscrits, 4 partants. — 1re, *Déesse*, à M. Savès; 2e, *Bon Dernier*, à M. Marcadet; 3e, *Lancier*, à M. Lortau; 4e, *Iris*, à M. Pervieux.

Pari mutuel : gagnant, 22 fr.; placés, 9 fr. 50 et 7 fr. 50.

PRIX DE CIRCONSCRIPTION DE LA SOCIETE SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT, 500 francs, 3 inscrits, 2 partants. — 1er, *Stuart*, à M. Taupier-Létage; 2e, *Idylle*, à M. Barjou.

Pari mutuel : gagnant, 7 fr.

DEUXIEME EPREUVE DE LA PARTIE LIEE. — 1re, *Déesse*, à M. Savès; 2e, *Bon-Dernier*, à M. Marcadet; 3e, *Lancier*, à M. Lortau; 4e, *Iris*, à M. Pervieux.

Pari mutuel : gagnant, 9 fr. 50; placés, 5 fr. 50 et 5 fr. 50.

PRIX DU GOUVERNEMENT, 1,500 fr. — *Quart-Geko*, à M. Gassedat, a fait walk-over.

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT, demi-sang, 800 fr., 3 inscrits, 3 partants. — 1er, *Premier-Consul*, à M. Astruc; 2e, *Orpin*, à M. Lortau; 3e, *Prisca*, à M. Laubespy.

Le second gagne d'une demi-longueur le troisième.

Pari mutuel : gagnant, 8 fr.

PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE, 3e catégorie, course de haies, 500 fr.

Ce prix n'a pas été couru : un seul engagé ne s'est pas présenté.

Courses à Dax

Dax, 1er septembre. — Journée magnifique. Organisation parfaite. Réunion très réussie. Voici les résultats :

EPREUVE DE CIRCONSCRIPTION, 1,000 fr., 1,000 mètres (3 partants) : 1er, *Quoya* (Duberna), à M. Daugreilh; 2e, *Qui-Va-Là* (Nougé), à M. Marouzaa; 3e, *Quadrille* (Lacoste), à M. Depeyon.

Non placés : Querelleuse (Guignon), et Qui-Va-Là (Salles), tombé.

Gagné de quatre longueurs; le troisième à trois longueurs.

Pari mutuel : Gagnant, 22 fr.; placés, 10 fr. et 9 fr. 50.

PRIX DU DESERT (arabes et anglo-arabes), 1,200 fr., 2,000 mètres : 1er, *Pret* (Cessi), à M. Dubois-Godin; 2e, *La-Seille* (Duforez), à M. Verseil; 3e, *Qui-Vive* (L. Augé), à M. L. Rousse; 4e, *Ray-Gras* (G. Augé), au comte de Bearn.

Gagné de deux longueurs; le troisième à une longueur et demie.

PRIX DE LA VILLE DE DAX (critérium, 7 partants) : 1er, *Derny* (Faucon), à M. le comte de Nexon; 2e, *Altier* (Duforez), à M. Verseil; 3e, *Staphylier* (Cessi), à M. L. Gauquelin.

Non placés : Ma-Reine (Berdon), Maynade (Soubagnou), Porto-II (G. Augé), Caruso (L. Augé).

Gagné d'une demi-longueur; le troisième à une longueur et demie.

Pari mutuel : Gagnant, 32 fr.; placés, 15 fr. et 10 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT (handicap), 3,000 fr., 2,400 mètres : 1er, *Croix-de-Feu* (Faucon), à M. Maurice Branet; 2e, *Le-Coq* (Soubagné), à M. de Monbel; 3e, *Agricol* (Chevaleyre), à M. Dom-Forest.

Non placé : Fol-Enfant (Bouché).

Gagné d'une longueur; le troisième à une longueur et demie.

Pari mutuel : Gagnant, 21 fr.; placés, 14 fr. 50 et 7 fr. 50.

1er PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES (Prix Borda), haies, 1,400 fr., 3,000 mètres : 1er, *Manchester* (C. Kaley), à M. Guestier; 2e, *Bonne-Affaire* (Renaud), à M. P. Verseln.

Gagné de dix longueurs.

Pari mutuel : Gagnant, 6 fr.

2e PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE (course de haies, handicap), 2,000 fr., 3,400 mètres : *La-Charprate* (G. Augé), à M. V. Gaillard, a fait walk-over.

Petites nouvelles

« Nazareth » appartient à M. G. Amar et a couru le Prix des Vendanges sous ses couleurs.

LE RALLYE-PAPER D'ARCACHON

Le grand rallye-paper, qui a été fixé à vendredi 5 septembre, s'annonce sous les meilleurs auspices.

Rendez-vous place Tartas, à 15 heures.

Le départ aura lieu place Brémontier et l'arrivée sur la place des Abatilles. La distance est d'environ 6 kilomètres.

Les engagements seront reçus jusqu'à mercredi soir, à 19 heures, chez tous les loueurs de chevaux d'Arcachon, qui devront en remettre aussitôt la liste à M. Henri Allard, 253, boulevard de la Plage.

L'entrée de chaque cheval est fixée à 10 fr.

Devront seuls prendre part à cette épreuve les gentlemen et les amazones.

Des objets d'art seront distribués aux quatre premiers et un souvenir sera offert à chaque concurrent ayant effectué tout le parcours.

CYCLISME

LE CIRCUIT DE PROVENCE

Nice, 2 septembre. — Les trente coureurs du Circuit cycliste de Provence, arrivés à Nice, ont pris le départ ce matin à 7 h. 20 pour Gap.

Un cinéma pour chacun

Napoléon a dit un jour à un de ses ministres qui s'embarrassait dans une démonstration entortillée : « Faites-moi donc un dessin de votre affaire ! Un court croquis m'en a toujours dit plus qu'un long rapport. » Comme de coutume, l'empereur exagérait pour donner plus de force à sa pensée, mais il est certain que, pour intéresser, il faut joindre des documents à un texte précis. C'est la doctrine de **J'AI VU.** M. Poincaré visite-t-il l'Alsace et la Lorraine ? Un texte vibrant est souligné par des documents inédits, et toute cette journée triomphale dans les pays reconquis est retracée par la plume, qui parle à l'esprit, et l'image, qui parle aux yeux. De même pour un article, **la Vie à Berlin,** pittoresque et coloré, qu'accompagnent des illustrations empruntées aux journaux allemands (qu'on ne pourra accuser de faux témoignages) ; de même encore pour une nouvelle charmante et fine de Lavedan, **le Lit :** c'est la joie de l'esprit mais aussi des yeux. A ces sujets principaux qui sont le fond du numéro de cette semaine, **J'AI VU** apporte encore toutes les photos de l'actualité : le détail de la construction du « R.C. 4 », qui passa l'Atlantique; l'héroïsme des pigeons du commandant Raynal qui défendit le fort de Vaux; la procession de Notre-Dame-de-Platin, patronne des aviateurs; des conseils aux amateurs pour travailler chez soi; l'histoire d'une poule merveilleuse qui pond 150 œufs par mois, etc. **J'AI VU** est vraiment le plus varié des cinémas — un cinéma chez soi — et le plus vivant des magazines.

A qui le million ?

On se rappelle, en effet, que cette somme fut promise pour récompenser les aviateurs ayant accompli les plus hauts faits pendant les hostilités. Aujourd'hui qu'on ne parle plus de la distribuer, la VIE AÉRIENNE propose un petit concours entre ses lecteurs, qui montrera comment ont été appréciés les exploits de nos aviateurs, et quels sont les plus méritants.

Lisez le numéro de cette semaine, qui contient tous les détails.

Les célèbres aventures de Navarre font assister aux deux dernières missions spéciales du grand héros, qui va ensuite se consacrer uniquement à la chasse. L'évasion de l'aviateur du Tsing-Rav, le récit passionnant du lieutenant de vaisseau allemand Peuschow, montre quelle fut la fin de la forteresse, prise par les Japonais; l'auteur commence sa fuite fantastique en quittant Tsing-Rav sous les obus, à bord de son taube, pour aller atterrir en Chine.

Deux pages consacrées à des héros de la guerre aérienne, la remarquable série de Jack Rogi sur l'aviation maritime complètent le numéro de cette semaine, particulièrement intéressant.

La « Vie Aérienne illustrée », en vente le jeudi, un franc, dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Figuig », commandant Simon, parti de Casablanca le 29 août, à destination de Bordeaux (via Gibraltar), a quitté ce dernier port le 31 août, à 19 heures.

Le « Figuig », ayant à bord 662 passagers, dont 96 de chambre, ainsi que 120 tonnes pour le commerce et quelques tonnes pour l'Etat, peut être attendu à Bordeaux, mercredi soir ou jeudi matin.

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Un radiogramme informe la Compagnie que le vapeur commercial « Mexico », parti de Fort-de-France le 14 août, ayant à bord 19 passagers et un chargement de sucre, tafia, café et cacaos à destination de notre port, entrera en Gironde mardi, à 19 heures et pourra monter à Bordeaux, où il accostera au poste de la Compagnie mercredi matin.

PLUS DE 6,000 TONNES DE SUCRE ARRIVENT A BORDEAUX

Sous ce titre, nous avons annoncé tout récemment que le vapeur amricain «Woodfield», venant de Cuba avec un chargement de sucre, était mouillé en rade, où il s'était amarré aux appontements de Pauillac

Ce vapeur était adressé aux concessionnaires Ferrère et Binaud, tandis que le chargement était pour le compte du Service du ravitaillement.

Des opérations d'allègement étaient en cours, lorsque le «Woodfield» reçut du gouvernement, par l'intermédiaire du ravitaillement, l'ordre de ne rien décharger et de faire route sans délai sur Dunkerque.

Une fois de plus, la population bordelaise, qui avait espéré avoir enfin sa bonne ration de sucre, se voit encore déçue et forcée de patienter en attendant les arrivages en vue de sucre de Tchéco-Slovaquie.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster mercredi 3 septembre pour les destinations suivantes :

Alger, départ du paquebot « Duc-d'Aumale », de Marseille, le 5 septembre.

Port-Said, Suez, Djibouti, Mombassa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, la Réunion, Maurice, par départ du paquebot « Nera », de Marseille, le 5 septembre.

New-York et l'Amérique du Nord, départ du paquebot « Aquitania », de Southampton, le 6 septembre.

— Couriers à poster jeudi 4 septembre, pour les destinations suivantes :

Bizerte et Tunis, départ du paquebot « Ville-de-Tunis », de Marseille, le 6 septembre.

Heures et hauteurs des marées à Bordeaux

Mercredi 3 septembre

Pleine mer : Matin, 0 h. 15; hauteur, 3 m. 85. — Soir, 12 h. 51; hauteur, 3 m. 70.
Basse mer : Matin, 7 h. 48; hauteur, 0 m. 20. — Soir, 20 h. 23; hauteur, 0 m. 25.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 2 septembre.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	14.0	»	»	»
8 heures du matin	14.5	762.5	Clair	S.-E.
Midi	23.5	762.5	Nuageux	Dito.
Maxima du jour	23.0	»	»	»

1re Edition

BORDEAUX

Il y a un an

2 SEPTEMBRE 1918

Nous progressons à l'ouest de Coucy-le-Château et à l'est de Pont-Saint-Mard. Au sud de la Scarpe, les Britanniques se sont emparés de Quéant et de tout le système de défense ennemi dans ce secteur. Sur tout leur front, leur avance est considérable.

Comme première mesure de représailles pour le torpillage de ses navires, le gouvernement espagnol met sous séquestre un bateau allemand.

Le voilier suédois « Filisax » est coulé dans la mer du Nord par un sous-marin allemand.

MONUMENT de l'intervention américaine

A LA POINTE-DE-GRAVE

L'organisation de la manifestation du 6 septembre

Deux importantes réunions ont eu lieu, lundi après-midi, à la Chambre de commerce, et mardi matin, à la préfecture de la Gironde, afin d'organiser la réception du « Président de la République, samedi prochain, 6 septembre, à Bordeaux et dans la Gironde.

Au cours de la première de ces réunions, à laquelle prenait part M. Damour, député des Landes, le dévoué président du Comité central, qui est reparti mardi matin pour Paris, diverses dispositions ont été prises.

Dans la seconde, où se trouvait, — avec le préfet de la Gironde, le maire de Bordeaux, le président de la Chambre de commerce, le général Bordeaux, l'inspecteur général Cavel et plusieurs autres personnalités locales, — M. le lieutenant-colonel du génie Brancnnié, attaché à la présidence de la République, et M. Oudaille, commissaire spécial, les détails de la réception ont été précisés.

Des troupes françaises et américaines seront appelées à rendre les honneurs et à assurer le service d'ordre sur les divers points que visitera M. Raymond Poincaré. Comme nous l'avons dit, la musique des équipages de la flotte, qui a, paraît-il, quitté Toulon et est incessamment attendue à Bordeaux, prêtera son concours à la cérémonie d'inauguration.

A la Pointe-de-Grave, M. E. Durand, maire, entouré de son Conseil municipal, souhaitera la bienvenue au Président de la République.

A Pauillac, M. Poincaré sera reçu par M. Chauvet, maire.

Le débarquement du « Figuig », sur lequel le Président montera à Pauillac, s'effectuera à Bordeaux, au quai Carnot, exactement devant le pylone du pont à transbordeur, à dix-sept heures.

Le Président de la République y sera reçu par le maire de Bordeaux, le président de la Chambre de commerce et le président du Conseil général.

Le Président montera immédiatement en voiture. Le cortège officiel suivra l'itinéraire suivant :

Cours du Médoc, cours Balguerie-Stuttenberg, place Picard, cours Portal, cours de Verdun, place Tourny, allées de Tourny, — où aura lieu un court arrêt pour permettre aux blessés et mutilés de saluer le Président, — place de la Comédie, rue Esprit-des-Lois, place Richelieu, cours du Chapeau-Rouge et de l'Intendance, rue Vital-Carles.

Le Président s'arrêtera à la préfecture, où l'on doit arriver à 6 heures. Le Président y recevra les autorités et en repartira à 18 h. 40 pour se rendre à la gare Saint-Jean par les voies ci-après :

Rue Vital-Carles, place Pierre-Lafitte, hôtel de ville, place Rohan, place Pey-Berland, cours Pasteur, place de la Victoire et cours de la Marne.

Le train présidentiel quittera Bordeaux à 19 h. 15.

MM. Bracconnié et Oudaille se rendent mardi soir à la Pointe-de-Grave examiner le terrain sur lequel sera organisée la manifestation de la pose de la première pierre du monument.

Disons, enfin, que les présidents du Sénat et de la Chambre des députés; MM. Hugues Wallace, ambassadeur des Etats-Unis; Polk, chef de la délégation américaine à la Conférence de la paix; les amiraux Knap et Long, des membres du gouvernement et peut-être M. Clemenceau, président du conseil, accompagneront le Président de la République.

Mardi vient, comme on le sait, à la Chambre, la discussion d'une proposition tendant à l'envoi au Verdon d'une délégation de vingt-cinq de ses membres. La même demande sera faite jeudi au Sénat.

Le train présidentiel partira de Paris vendredi soir à 21 h. 20, sera à Bordeaux à 7 h. samedi matin, d'où il repartira à 7 h. 15 pour arriver à la Pointe-de-Grave à 10 heures précises. Déjeuner à 11 h. Départ de la Pointe-de-Grave à 13 h. 10. Arrivée à Pauillac à 14 h. 25.

Train des invités : Départ de Paris vendredi soir à 20 h. 15. Arrivée à Bordeaux-Saint-Jean samedi matin à 6 h. 50. Départ à 7 h. 5. Arrivée à la Pointe-de-Grave à 9 h. 30. Départ de la Pointe-de-Grave à 13 h. Arrivée à Pauillac à 14 h. 5.

Conseil général de la Gironde

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE 1919

Séance du lundi 1er septembre

Le Conseil général de la Gironde a tenu aujourd'hui la première séance de sa deuxième session ordinaire de 1919.

La séance est ouverte à quatorze heures, sous la présidence de M. Monis, doyen d'âge, en l'absence de M. Jollidière.

Secrétaire d'âge, M. C. Astéja.

M. Olivier Bascou, préfet, assiste à la séance.

Il est procédé à l'appel nominal. MM. Abadie, Borderie, Jullidière, La Trémoille sont excusés.

ELECTION DU BUREAU

Sont réélus : MM. Monis, président; Callen et Eymond, vice-présidents; Périé, Page et Barraud, secrétaires.

Présidence de M. le sénateur Monis.

M. Périé siège au bureau comme secrétaire.

M. le Président tient à envoyer, au nom du Conseil, un souvenir cordial à M. Jullidière, doyen d'âge, retenu loin de l'Assemblée.

Le Conseil décide de maintenir les bureaux et commissions nommés l'année dernière. Même renouvellement de pouvoirs en ce qui concerne la commission départementale.

M. le Préfet dépose les dossiers des affaires soumises au Conseil général.

M. Perrault, secrétaire, dépose également le rapport de la commission départementale.

Sont aussi déposés les procès-verbaux des réunions des Conseils d'arrondissement pour la première partie de leurs sessions.

Les communications et les pétitions sont renvoyées aux commissions.

Commissions réunies demain à dix heures.

Séance publique demain à quatorze heures.

La séance est levée à quinze heures.

Ravitaillement civil

Mercredi 3 septembre, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, du beurre frais et des fromages dans les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché Saint-Martial, marché de la place Amédée-Larrieu et à l'école de la place Montaut, La Bastide, entrée rue de l'Ecole :

Oignons, 0 fr. 50 le kilo; beurre frais, 1 fr. 20 le quart; carottes, 0 fr. 50 le kilo; pommes de terre, 0

CONTES ET NOUVELLES

LE RESSORT

Sartaine raconta :

— Il y a de cela quatre ans juste. Nous étions en voyage de noces à Cavalour, une toute petite plage de l'Esterel. Nous y vivions à cent sous par tête, et pourtant ce séjour représentait pour nous un gros sacrifice. Nous n'avions d'autres ressources que mes appointements de rédacteur au ministère de l'éducation publique et la rente des vingt mille francs de dot de ma femme. Mais elle avait tellement tenu à passer ces quinze jours de congé dans le Midi que nous nous étions offert cette petite folie. On ne se marie qu'une fois, généralement.

La veille de notre départ, nous nous promenions dans la campagne, par un temps de printemps. De tous nos yeux nous faisions provision de souvenirs, quand, à un détour de la route, nous découvrîmes une automobile en panne. C'était une splendide limousine, un salon sur roues. Mais ce salon était vide. Accroupi à l'arrière, le mécanicien réparait un pneu. Il avait l'air d'un brave homme, la face cuite et barrée d'une rude moustache noire qui n'en finissait plus. Nous nous approchons de lui, nous admirons sa voiture, la causerie s'engage, et nous apprenons qu'il rentre à Paris pour chercher les filles de son patron, un gros industriel en villégiature au Cap-Martin. Comme il se relevait, satisfait d'avoir achevé sa besogne, et sans doute mis en confiance par notre allure modeste, il nous dit :

— Ça vous irait, hein, les amoureux, de faire une petite balade dans cette bagnole-là ?

Nous nous regardons, ma femme et moi. Nous n'étions jamais montés dans une auto. Une même pensée nous traverse :

— Je vous crois. Et même... si vous nous emmeniez jusqu'à Paris...

Je lui promets un joli pourboire. Il se gratte le front sous sa casquette; puis, résolu :

— Bah ! ça ne fera de tort à personne. Et ça paraît tellement vous faire plaisir.

Une demi-heure après, notre petite malle arrimée au porte-bagage, nous roulions, blottis au creux de la somptueuse limousine.

***

Ah ! mes amis... ce rêve. Songez que, pour nous, tout était nouveau : ce rebondissement dru, les délices de la vitesse alliées à celles de la solitude et du confort, l'amusement de pénétrer au cœur des villes et des villages, d'y surprendre le détail de la vie dans un regard, puis de fuir à nouveau dans la campagne, où le paysage raye les vitres... Imaginez ces deux amoureux tout neufs, grisés de bonheur, dans ce nid tiède et capitonné... Napoléon débarqué de l'île d'Elbe et marchant triomphalement à travers la France, l'aigle « volant de clocher en clocher jusqu'à Notre-Dame » n'éprouva certainement pas de sensations plus fortes que les nôtres, dans ce voyage de Provence à Paris, où la route se précipitait sous nos roues.

***

A la barrière, nous quittâmes ce rude et bon Marcel, le mécanicien à qui nous devions cette échappée de rêve et dont deux jours de route et d'étapes nous avaient rapprochés.

C'était fini... Seulement, en descendant de cette voiture, nous n'étions plus les mêmes qu'en y montant. Nous avions pris le sentiment aigu d'une vie plus savoureuse, plus pleine, plus intense et plus forte que celle où nous allions retomber. Ce fut le voile déchiré, la révélation en éclair, l'éblouissement dont les yeux gardent la trace ineffaçable.

L'existence que j'allais mener jusqu'à la mort me fit horreur. Quoi ! Donner ma jeunesse, ma force à cette besogne dont je savais l'inanité... Etre un des rouages inutiles de cette machine à paperasses... Attendre tous les matins et tous les soirs qu'il soit l'heure de m'en aller... Faire mon métier avec ma montre sous les yeux... Finir sous-chef, avec une petite retraite... Préparer du même coup cet avenir médiocre à ma compagne, que j'avais vue illuminée, étincelante de bonheur pendant ces deux jours de rêve ? Ah ! non, non et non !

Ce fut une métamorphose. Je sommeillais, je m'éveillai. J'étais d'argile, je devins d'acier. Ce fut ce voyage de hasard qui tendit mes désirs, qui les roidit, qui en fit autant de ressorts bandés, capables de me projeter droit et vite au but... Moi aussi, à la force du poignet, je parviendrais à la fortune. Moi aussi j'aurais ma bonne limousine, qui bondirait dru sur les routes.

***

J'y serais arrivé, je crois, par le crime même, si la nature et l'éducation n'avaient déposé en moi le sens de la netteté morale et l'horreur de la vilenie. Le jour même du retour, je cherchai. Un de mes oncles, qu'on qualifiait d'*original*, — mot qui peint notre race, qui fait, de quiconque sort du moule commun, une sorte de demi-fou, — m'avait légué une formule pour la conservation des œufs. « Tiens, petit, garde cette note. Cela te servira peut-être un jour. » Je l'avais oubliée dans un coin de tiroir, en vrai Français qui fuit l'initiative et n'estime que les diplômes. Je la relus. Si elle était bonne, elle valait un trésor. En effet, l'œuf frais se vend *trois* fois plus cher en hiver qu'au printemps. On voit tout de suite les bénéfices que pourrait réaliser celui qui achèterait des œufs au printemps, les conserverait frais et les revendrait l'hiver. Nous étions en mars. Je préparai le bain, j'y plongeai quelques centaines d'œufs, et je ne les en tirai qu'en novembre. Passez-moi le mot : on eût dit qu'ils sortaient du derrière de la poule ! Alors, j'entraînai ma femme par la taille dans une valse échevelée, en criant : « Nous aussi, nous aurons notre limousine ! »

Résolument, nous nous jetâmes à l'eau. Je quittai le ministère pour avoir tout mon temps. Nous vécûmes sur les vingt mille francs de la dot. Je louai un hangar à Bagnolet, je fis construire des cuves, j'achetai des œufs par centaines de mille, et j'en cherchai la vente l'hiver suivant.

Dame ! ça n'a pas marché tout seul. Il m'a fallu briser des coalitions d'intérêts, lutter contre les commissionnaires des Halles, désarmer les méfiances, attendrir les grands restaurants, séduire les fabricants de biscuits, que sais-je ? Vous voyez d'ici l'ex-rédacteur de ministère à la besogne. Parfois, j'étais las à croire que je marchais sur les genoux. Et souvent des larmes d'humiliation me rongeaient les yeux... Mais, dans ces moments-là, je pensais au beau voyage en limousine et, l'œil sec, la taille redressée, je repartais...

Vous connaissez ma situation actuelle. Mes usines couvrent à Bagnolet la superficie d'un village. Mes ramasseurs drainent l'Europe, et je puis dire que la terre entière me doit le petit bienfait de déguster en hiver un œuf qui a la fraîcheur du printemps. Vous comprenez maintenant quel fut le ressort de ma rapide fortune, et pourquoi j'aime mes trois autos...

— Et le bon Marcel, vous ne l'avez pas pris comme mécanicien ?

— Marcel ? Mais si, je l'ai pris. C'est mon surveillant général. Il se fait mille louis par an. Mais comme mécanicien, vous ne voudriez pas. Il prend trop facilement du monde sur la route !

Michel CORDAY.

Le retour du 108e à Bergerac

S'il est un peu tard pour parler de la chaleureuse et enthousiaste réception faite par la population bergeracoise à son brave régiment, il est encore temps pour rappeler la conduite glorieuse du 108e durant toute la guerre :

Le 6 août 1914, le 108e débarque en Argonne. Quelques jours pour souffler, et il monte vers la Belgique, par étapes, à travers le département des Ardennes. Il fait partie de la IVe armée : général Langle de Carry.

22-23 août. La veille, le régiment a franchi la frontière belge et traversé Florenville. De l'autre côté de la vallée, Neuvromont et un horizon qui s'ouvre à perte de vue sur des mamelons coupés par des bosquets où les Boches se sont retranchés.

108e et 50e se déploient, et c'est l'assaut nerveux, corps à corps terrible contre un ennemi doté de nombreuses mitrailleuses et sans préparation d'artillerie de notre part. Les pertes sont sévères, mais les Boches sont bousculés et cèdent.

Le lendemain, on apprend que l'ordre de se replier est arrivé. La bataille de Charleroi est perdue et on se trouve assez sérieusement menacé. La retraite commence à travers la forêt de Saint-Médard, profonde de 12 kilomètres, avec une unique route encombrée d'infanterie, de canons et de fourgons sur deux colonnes. Le 108e la protège en flanquement, mais ce n'était pas sans des efforts surhumains. Se battant le jour, marchant la nuit, mal ravitaillés ou pas ravitaillés du tout, les hommes sont exténués.

Nous retrouvons le 108e le 6 septembre au matin, à droite de Vouziers, au-devant de Châtelraould, quand arrive le fameux ordre de Joffre : « Tenir coûte que coûte. Toute troupe qui ne pourra pas avancer devra se faire tuer sur place. »

Les autres régiments de la division ont été embarqués à Loisy pour aller se retrancher à l'arrière vers Brienne, le 108e reste seul. Seul, il tiendra, accroché au terrain, aux trois quarts encerclé, se nourrissant de betteraves crues trouvées sur place. Son héroïsme permet aux renforts de revenir et de le dégager. Notez ce détail avec fierté : « Si le centre appuyé sur la Marne et Vitry-le-François avait cédé, dira plus tard avec raison le « Times », c'en était fait de tout l'échafaudage... » « Saluez bien bas le colonel Aurousseau, s'écria le général de division en commandant la haie devant le brancard du vaillant officier mortellement blessé; son beau régiment a été décimé, mais son drapeau s'est couvert de gloire. »

Le 11 septembre, la bataille de la Marne était gagnée.

L'hiver de 1914 sera employé à contenir l'ennemi, en étudiant patiemment tout ce qu'on ignore de cette guerre nouvelle.

Le 108e est, à ce moment-là, dans les bois de Bacomme, au nord-ouest de Mourmelon. C'est là que son chef, le lieutenant-colonel Gizard, est blessé.

Fin mars 1914, le 108e est amené par chemin de fer en Lorraine et débarque près de Toul.

Vers le 15 juin, le 108e est embarqué et transporté en Artois, où une récente offensive a été déclanchée.

Le 25 septembre, une attaque que l'artillerie prépare depuis dix jours est déclanchée en direction du bois de la Folie et Moulin-Rouge, en liaison avec d'autres corps français à gauche et à droite et avec les Anglais plus haut.

Le 108e fut très éprouvé, et ses pertes en officiers très élevées. Le général Hugues des Taulles, commandant la 47e brigade, s'étant porté lui-même à l'attaque de la troisième ligne allemande à la tête de ses poilus, tomba mortellement frappé et son corps ne fut jamais retrouvé.

Le 11 octobre, on retrouve le 108e à Neuville.

Tout l'hiver se passera dans ce secteur.

La première attaque sur Verdun a eu lieu le 22 février.

Le 108e y arrive au début d'avril, quelques jours avant le fameux ordre du jour du général Petain : « ...Que chacun travaille et veille pour obtenir le même succès qu'hier. Courage, on les aura ! »

Le 22 juin, le 108e est en ligne depuis un mois sans répit.

Octobre se passe à l'entraînement dans l'Aisne, et dans le courant de novembre le 108e prend sa part de la bataille de la Somme. Il y restera jusqu'en février. Au sud-ouest de la boucle que forme la Somme devant Péronne, avec Flaucourt, marmité nuit et jour.

En mars 1917 le 108e prend position au nord de Beauséjour, en Champagne.

Le 8 mars, par une journée affreuse, le 50e attaque la position dominante de Maisons-Champagne.

Le 12, c'est au tour du 108e. Un de ses bataillons, joint au 221e de ligne, monte à l'assaut de la cote 185. Il y a de notre côté 80 batteries pour soutenir l'attaque, mais les Boches se défendent pied à pied et se font tuer sur place un à un. L'affaire est dure, elle réussit néanmoins, malgré les contre-attaques qui se succèdent les jours suivants.

Vers le 20 mars, le 108e quitte ce secteur pour prendre, sans répit, celui de Saint-Hilaire, et son quartier général porte le joli nom de Grande-Taupinière.

On prépare une attaque de grande envergure.

Le 17, à 4 h. 45, l'attaque est déclanchée à l'est de Reims. Le 108e forme le pivot extrême de droite, situation dangereuse que l'obscurité de l'heure matinale rend plus critique encore. Les premières tranchées sont enlevées.

Fin avril, le régiment prend le secteur de Tahure, et au milieu de juillet il reprend celui de Saint-Hilaire.

C'est de là que, dans le courant de novembre, on l'envoie en Italie avec le 12e corps d'armée. C'est une guerre nouvelle qui commence à 1,200 mètres d'altitude, à hauteur des nuages...

Le 1er novembre 1918, à 5 heures du matin, les 108e et 126e passent à l'attaque sur l'ensemble de leur front. Ils brisent la résistance des nids de mitrailleuses et atteignent à 9 heures l'objectif assigné : le Monte Longara, en avance de beaucoup sur les divisions voisines, auxquelles ils facilitent ainsi la progression. Continuant leurs attaques dans la journée, ils enlèvent le Monte Nos, le Monte Baldo, le Monte Cimon, capturant ou refoulant les arrière-gardes ennemies et coupant la retraite à une partie des troupes qui tenaient encore les hauteurs dans les secteurs voisins.

Cette opération nous valait 650 prisonniers, dont un colonel et un lieutenant-colonel chefs de corps capturés avec leurs états-majors.

L'ennemi avait abandonné dans le secteur conquis un matériel considérable, dont plus de 200 canons, et des approvisionnements, que cette avance rapide l'avait empêché d'emmener ou de détruire complètement.

Le 14 juillet 1919, Bergerac, frémissant, acclame le retour du 108e.

Le Carnet de la Femme

The Lady's Book

On me demande les dernières nouveautés de nos plages en vogue en septembre. En voici quelques-unes : 1° sur des jupes de toile blanche, des paletots en peau de couleur; 2° chapeaux de même peau, garnis de piqûres et d'un ruban; 3° pour les journées de pluie, paletots et manteaux en moleskine — sorte de toile cirée résistante et souple, comme ne le fut jamais la vulgaire toile cirée de jadis, si laide et cassante. A ces vêtements, plusieurs rangs de piqûres blanches et gros boutons de nacre. Bien entendu, chapeau assorti. Il y a aussi — défiant la brume d'automne — des crêpes de Chine de teintes claires, imperméabilisés, qui sont des trouvailles de goût *raffiné*, et mettent des notes de clarté tout à fait curieuses par les temps gris...; 4° enfin, n'oublions pas, pour les courses et le Casino, l'après-midi, des robes tout en peau de chevreau blanc, délicieuses avec de petits souliers de peau blanche, des bas de soie blanche et un grand canotier noir ou de teinte vive. Et puis, et puis notons les redingotes à plusieurs... « étages » et *des fourrures, encore des fourrures* — hermine démouchetée — renards argentés, loutre, vison, zibeline, capes de taupe, capes en poulain à grand col souple, à col châle, capes ornées de singe. La fourrure encercle certaines jupes, d'autres ont des volants, tout un mélange de tulle, de velours, et des fleurs de nuances éteintes aux ceintures, à la façon coquette du XVIIIe siècle. A noter et à retenir que tout cela est habilement vaporisé du parfum à la mode « *Un Jour Viendra* », *d'Arys*, parfum évocateur, discret, prenant, et qui contient un monde de promesses grisantes...

Avec le chapeau à pétales de roses en panne, et sous la voilette de tulle imperceptible, le teint doit être satiné et éblouissant de jeunesse, *la Crème de Beauté*, si connue, donnera à *tous* les épidermes le charme idéal, et les moins favorisées de la nature seront ravies des résultats. *Faculté de Beauté, 3, rue Huguerie; 30, allées de Tourny, Bordeaux, téléphone 10.52.*

Sous le chapeau, une coiffure *impeccable*, dont on fait disparaître les cheveux gris ou blancs par *la Poudre Capillus de la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre Septembre, Paris.* Joindre à première commande une mèche de cheveux.

N. B. — N'allez plus rue Margaux pour vos fourrures. *La maison ZABKA est transférée, 5, cours Pasteur, en face les Facultés, Bordeaux. Travail* impeccable, modèles de haut goût. Prix défiant toute concurrence.

ROLANDE.

« Zizi ». — Rien à craindre de l'air ou du soleil, si vous employez régulièrement *la Pâte des Prêtats*, qui blanchit et satine les mains, et *le Savon des Prêtats*, qui les nettoie et purifie sans irriter l'épiderme. *Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris.*

Bernhardi prédit une autre grande guerre

Bien avant l'année 1914, le général Bernhardi avait écrit un livre, devenu célèbre depuis, sur « La Prochaine Grande Guerre ». Il y préconisait la manière féroce, la « schrecklichkeit », qui ont caractérisé les opérations militaires allemandes contre les paisibles populations des régions envahies, aussi bien que contre leurs adversaires loyaux aux champs de combat.

Le général Bernhardi prend maintenant pour sujet une autre « guerre prochaine », celle de la revanche des Allemands. Il base son pronostic principalement sur la supposition que 80 millions (sic) d'Allemands ne se soumettront pas indéfiniment aux conditions écrasantes du traité de paix, imposées par 38 millions de Français, même soutenus par 45 millions d'Anglais. Mais il aura de la peine, dit le « Public Ledger » de Philadelphie, à trouver 80 millions d'Allemands en Europe, et il a oublié non seulement les 15 millions d'Anglais des colonies britanniques, mais aussi les 110 millions d'Américains du Nord. Personne ne doute que l'Allemagne déchirerait le traité de Versailles sans le moindre scrupule, si elle osait le faire — même si elle pensait qu'il y aurait la plus petite chance de réussite dans une nouvelle guerre pour l'hégémonie mondiale. Elle se rend bien compte de la condition des nations de l'Entente en Europe. Elle sait que ces nations regarderaient avec presque du désespoir l'approche d'une autre période de lutte et de sacrifice.

C'est cet état d'âme que le général Bernhardi et ceux qui sont, comme lui, de l'école Tneitschke escomptent. Bernhardi dit de la Société des Nations qu'elle est une création anglo-américaine.

Le « Public Ledger » avoue que ce désastre « engouffrerait la civilisation »; mais il ajoute aussi qu'il n'y en a pas la moindre probabilité. Une querelle sérieuse entre les deux grands peuples anglo-saxons serait, en effet, le fratricide doublé du suicide.

Bernhardi ne croit pas au danger d'une guerre entre l'Amérique et le Japon. Une telle guerre, dit-il, si elle était possible, y entraînerait les autres grandes puissances, et, par anticipation, elles n'y consentiraient jamais. Il y a, en outre, deux éléments de l'argument, la presque impossibilité de transporter à travers le Pacifique des forces d'invasion suffisantes, et le fait que la Grande-Bretagne a un intérêt vital d'empêcher une rupture entre son allié en Asie et son bon ami l'Amérique. N'importe lequel des deux adversaires serait victorieux dans cette guerre, la Grande-Bretagne l'aurait perdue.

La seule raison pour laquelle on pourrait craindre une prochaine grande guerre se trouve dans l'état actuel des affaires de la Russie, dont l'Allemagne chercherait à faire son profit, si la politique confuse et mal affermie de l'Entente lui donne une occasion bien favorable.

B. D.

Une loterie de 60 milliards

Nous avons annoncé le projet intéressant de M. André Lefèvre, d'organiser une vaste loterie de 60 milliards, afin d'aider la reprise de la vie normale en France, et de réparer les désastres de la guerre. Dans la pensée de son auteur, cette loterie serait faite avec le concours des alliés et des neutres.

Voici d'ailleurs comment le député d'Aix expose sa combinaison :

La France fait appel à la solidarité mondiale pour solliciter un prêt sans intérêt nominal, mais qui sera en réalité un prêt offrant des chances de primes à l'ordre de 2 ½ à 3 %. Elle le sollicite non pas d'un gouvernement quelconque, mais de la part de dizaines de millions de souscripteurs, manifestant ainsi, sous la forme la plus simple et la plus avouable, leur solidarité.

Ces souscriptions prendraient la forme d'obligations de 500 fr. Elles seraient remboursées au pair, par la voie de tirages semestriels, dans une période de vingt ans.

En remercîment, la France donnerait chaque semaine, chaque jour au besoin, à des numéros favorisés par le sort, de fortes primes. Nous donnerons plusieurs exemples, à titre d'indication, car il est évident que si on ne peut faire varier la charge indéfiniment sans sortir de certaines limites de taux, la répartition de cette somme entre les obligations peut être fort différente. Pour l'Etat, c'est le total seul qui importe, la répartition n'influe pas sur le calcul. Elle sera, au contraire, d'une grande importance pour le placement de l'emprunt.

Le système que préconise M. André Lefèvre consiste à faire un emprunt de 60 milliards, remboursables en 20 ans, au pair, par tirages semestriels et donnant par semaine, toujours par tirages, des primes qui seraient distinctes du remboursement. L'opération de l'amortissement, sauf en ce qui concerne les obligations remboursées semestriellement à 1,000 fr., serait distincte du tirage hebdomadaire de la prime auquel pourraient continuer à prendre part tous les numéros remboursables à 500 francs, mais pas ceux remboursés à 1,000 fr.

Le plus favorisé recevra 1 million 250,000 francs, correspondant sensiblement à un nombre rond de livres ou de dollars, puis, par ordre d'importance décroissante, on aura le tableau ci-dessous :

1 de 1,250,000 francs	.....	1,250,000 fr
2 de 500,000 —	.....	1,000,000 »
10 de 100,000 —	.....	1,000,000 »
100 de 10,000 —	.....	1,000,000 »
500 de 5,000 —	.....	2,500,000 »
613 pour un total de	.....	6,750,000 »

La charge annuelle serait donc de 350 millions. Aussi bien, M. André Lefèvre envisage-t-il une combinaison pour vingt ans et 54 milliards de produit net qui donnerait :

De 1 à 5 ans, 1,000,000,000 de primes, soit une annuité de..... 4,000,000,000
De 6 à 10 ans, 500,000,000 de primes, soit une annuité de..... 3,500,000,000
De 11 à 15 ans, 322,000,000 de primes, soit une annuité de..... 3,322,000,000
De 16 à 20 ans, 125,000,000 de primes, soit une annuité de..... 3,125,000,000

Cela aboutirait pour l'Etat à une charge raisonnable et tout se passerait comme s'il avait emprunté et remboursé la même somme au taux de 2 71 % environ, au maximum 2 75 % pour tenir compte de la capitalisation semestrielle qu'on a négligée dans le calcul.

Ces primes de 1 milliard pourraient être réparties de diverses manières.

On pourrait, par exemple, au cours des deux premières années, donner :

1. Chaque jour, une prime de 1,250,000 francs.

2. Chaque semaine, deux primes de 500,000 francs, dix de 100,000 francs, cent de 10,000 francs, deux cents de 5,000 francs;

3. Rembourser annuellement 664,250 à 1,000 francs au lieu de 500 francs.

Au cours des trois années suivantes, on pourrait se contenter de garder les primes hebdomadaires, plus une prime hebdomadaire de 1,250,000 francs et rembourser annuellement, par quatre tirages semestriels, 1,454,000 titres à 1,000 francs.

Il en résulterait qu'au bout de cinq ans, on aurait eu 82,036 gagnants de 1,250,000 à 5,000 francs et 5,033,500 remboursés au double de leur souscription.

Au cours des années, six à dix, on laisserait les mêmes chances hebdomadaires et on rembourserait à 1,000 francs 451,000 titres par an.

Il en résulterait qu'au bout de dix ans, on aurait eu 163,466 gagnants de 1,250,000 à 5,000 francs et 7,303,000 remboursés à 1,000 francs, alors que même à la dixième année, les 500 francs capitalisés à 5 % ne vaudraient encore que 814 fr. 40. C'est une proportion de bénéficiaires de plus de 6,2 %.

De l'année onze à l'année quinze, on pourrait garder les mêmes primes hebdomadaires et diminuer la proportion des remboursements à 1,000 francs qui, à partir de la quinzième année, au taux de 5 %, cessent d'être intéressantes, et rembourser sensiblement de 45,000 à 50,000 titres à 1,000 francs.

De l'année onze à l'année quinze, on pourrait 125 millions de primes par parties relativement importantes faisant 2,200,000 francs par semaine, soit une de 1,250,000 et 100 de 1,000, soit toute autre combinaison.

La grève théâtrale en Amérique

Trois cents artistes américains qui se sont mis en grève sont attaqués devant les tribunaux par leurs anciens directeurs qui ne demandent pas moins de deux millions et demi de dommages et intérêts.

Malgré cela, les artistes ne désarment pas; ils viennent de se grouper en Association coopérative pour l'exploitation d'entreprises théâtrales, rivales des établissements existants.

Quand les troupes qu'ils vont lancer dans toutes les villes ne pourront trouver des salles propres au spectacle, ils joueront sous des tentes et même dans des granges.

La situation rappelle celle d'il y a vingt ans, quand le fameux dramaturge et impresario Devid Belasco employait des moyens semblables contre le « trust » théâtral. Mme Sarah Bernhardt est une des grandes artistes qui jouèrent dans ces conditions en Amérique.

Le 18e R. A. C.

Ceux-là viennent des bords de la Garonne et de la Dordogne. Toulouse, Agen, Bordeaux, Bergerac ! C'est de ces villes ensoleillées qu'ils sont partis gaîment pour faire leur devoir avec un entrain qui ne s'est jamais démenti. Deux brillantes citations à l'ordre de l'armée sont venues les récompenser de leur dévouement et de leur générosité.

Le Luxembourg belge, la Champagne, l'Artois, la Lorraine les voient tour à tour à l'œuvre. Puis, c'est Verdun que l'on va défendre. En octobre 1916, le régiment participe aux contre-offensives qui permettent à l'infanterie de reprendre Fleury, le fort de Douaumont et les carrières d'Haudrimont.

Le 17 avril 1917, le 18e R. A. C. est de nouveau en Champagne, devant Moronvillers, et participe magnifiquement à l'attaque des Monts.

Après avoir occupé divers secteurs et revu Verdun en mai 1918, le régiment, au mois de juin, est envoyé à La Ferté-Milon. Toutes les dispositions sont prises pour parer à l'attaque qui semble imminente... Mais, surprise ! c'est l'armée française qui s'élance le 18 juillet. La 33e D. I. opère aussitôt une foudroyante avance. Les batteries du régiment ouvrent la route à l'infanterie par des barrages roulants très efficaces. Les villages défilent avec rapidité. Voici Norizy-Saint-Maur, Marizy-Sainte-Geneviève, Neuilly-Saint-Front, Nanteuil, etc. Ce sont treize journées de bataille pénible et continue où le régiment : « se fait admirer par l'audace et la rapidité de ses déplacements en rase campagne, sous le feu de l'artillerie et de l'infanterie ennemies, son entrain exceptionnel et son mépris absolu du danger. » (1re citation à l'ordre de l'armée).

Arrivent les grandes journées victorieuses de l'automne. Le 18e R. A. C. va y cueillir de nouveaux lauriers.

Combats sur l'Ailette. Après huit jours de pénibles efforts, le canal est franchi, l'ennemi chassé des marais et des bois, Coucy-le-Château et Coucy-la-Ville sont enlevés. La tâche a été pénible pour l'artillerie; des obstacles divers lui barrant la route, on se heurte à des abatis, à des réseaux, et le terrain est détrempé par la pluie. C'est la hache ou la pioche à la main que les canonniers du 18e doivent marcher devant leurs pièces, se frayant un chemin jusqu'aux premiers contreforts du massif de Saint-Gobain. Puis les batteries prennent position devant Fresnes, à portée de la ligne Hindenbourg, et vont, pendant 25 jours, subir la violence des réactions allemandes.

Octobre. Il s'agit maintenant de passer l'Oise à Origny et d'enlever le village à des adversaires résolus. Les batteries du 18e se mettent en position de part et d'autre de la route de Saint-Quentin à Guise et commencent une sérieuse préparation : les mitrailleuses, les réseaux, les bosquets qui bordent le fleuve sont battus sans relâche. L'ennemi se défend et répond coup pour coup. Le 26 cependant, Origny est enlevé, et l'infanterie progresse. Franchissant à son tour l'Oise et le canal, le régiment se met en batterie devant Guise, qu'il faut emporter. La ville tombe le 4 novembre, et dès lors commence une pénible mais passionnante poursuite. Dans l'eau, sous la pluie, presque sans nourriture, mais grisés par la victoire, les artilleurs du 18e progressent sans lâcher leur infanterie et chantent en aidant les chevaux à tirer les canons sur les chemins défoncés.

Mais l'armistice est là. On s'arrête et ces braves vont pouvoir enfin goûter un repos plein de fierté. Le 21 décembre 1918, le régiment est cité à nouveau à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite au cours des offensives sur l'Ailette et sur l'Oise. Les artilleurs du 18e R. A. C. pourront rentrer le front haut dans leurs cités lumineuses. La fourragère désormais les signale à l'admiration de tous.

Les Antilles anglaises et les États-Unis

Le bruit a couru dernièrement à Londres, dit la « Tribune de New-York », que le gouvernement britannique a pris en considération la suggestion d'après laquelle l'Angleterre céderait aux Etats-Unis d'Amérique les îles des Indes occidentales en paiement partiel de la dette de guerre britannique envers le gouvernement de Washington. On a ajouté que cette proposition avait été bien accueillie par les dirigeants politiques en Amérique.

M. Lansing, secrétaire d'Etat, interviewé à ce sujet par un journaliste, a répondu qu'il ne pouvait ni confirmer ni infirmer la nouvelle.

Petite Correspondance

— M. P. G. — S'ils occupaient le local le 1er août 1914, ils ont le droit de rester deux ans.

— Nelly. — Votre loyer de 500 fr. étant supérieur au taux fixé pour les petits logements, c'est bien la commission arbitrale qui doit décider, mais vous serez probablement exonéré au moins en partie.

— Démobilisé, classe 10, n. 8. — Non, il n'y a pas à attendre.

— Joseph, 60. — Oui, vous avez le droit.

— P. P., Royan. — Adressez-vous au recrutement le plus proche de votre domicile où tout le nécessaire sera fait et où vous serez exactement renseigné.

— M. L. — Oui, il y a droit.

— P. C. J., 46. — 1. Non. — 2. Non. — 3. Oui, cela suffira.

— A. R., 22. — Avec leur classe de mobilisation.

— Abonné, 252-233. — Non.

— Grand blessé, matricule 190. — 1. Oui, vous avez droit au traitement de la Légion d'honneur. — 2. Vous n'avez qu'à attendre.

— Antoine X. — Quand le ministre aura décidé. Vous pouvez demander un récépissé.

— P. P. 16. — 1. Non, six mois après, s'il n'est pas dans les conditions de la loi du 9 mars 1918. S'il est dans ces conditions, deux ans seulement après la cessation des hostilités. — 2. Dans votre cas, six mois.

— C. H. O. M., Bordeaux. — 1. Il faut une signification par huissier. — 2. Faites régler l'affaire par la commission arbitrale, sans attendre. — 3. Vous êtes dans les conditions de la loi et vous n'avez rien à craindre.

— Jean Bourricaud — Oui.

— Y. Y. J., 452. — 1. Oui. — 2. Suivant le grade. Veuve d'un simple soldat, 800 francs. — 3. Non, si elle se remarie avec un Français elle conserve sa pension.

— André L., 106. — 1. Non. — 2. Non, puisque vous faites toujours partie de l'armée active.

— Abonnée de Paris. — Non, vous avez le droit de rester deux ans, d'après la loi du 9 mars 1918.

— Lisette, Têtu, 56. — Non, il faudrait au contraire que ce fût vous qui lui ayez servi de mère.

— H. E. L. — Il marche bien avec la classe 17.

— J. P. 144. — Oui.

— L. B. C. L., Dax. — Adressez-vous au percepteur de votre canton, qui vous fera remplir un imprimé.

— F. G. 12. — Non.

— P. G. 10. — Oui, si votre fils ne laisse ni veuve, ni enfant.

— Robert, Fondaudège. — Demandez des délais au juge de paix.

MAITRE-JACQUES.

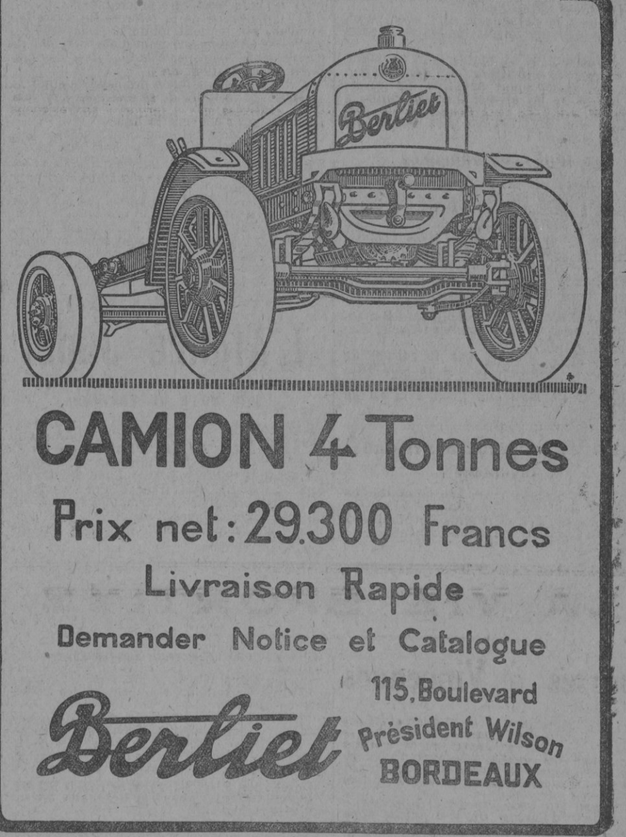

GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme

Excellent produit non toxique, décongestionnant, antileucorrhéique, résolutif et cicatrisant. Odeur très agréable. Usage continu, très économique. Assure un bien-être réel.

Etablissem. Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris. La boîte, f°, 5 fr. 30; les 4, f°, 20 fr.; la grande boîte, f°, 7.20; les 3, f°, 20 fr.

— Oui, cher docteur, grâce à la GYRALDOSE et à vos bons conseils je ne connaîtrai plus ces affreuses souffrances.

L'OPINION MÉDICALE :

« En résumé nos conclusions, basées sur les nombreuses observations qu'il nous a été permis de faire avec la Gyraldose, font que nous conseillons toujours son emploi dans les nombreuses affections de la femme, tout spécialement dans la leucorrhée, le prurit vulvaire, l'urétrite, la métrite, la salpingite. Dans ce cas, le médecin devra se rappeler l'adage bien connu : « La santé générale de la femme est faite de son hygiène intime. »

Dr HENRI RAJAT,
Dr ès sciences de l'Université de Lyon, Chef du Laboratoire des Hospices Civils, Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène de Vichy.

Pagéol

Énergique antiseptique urinaire

Goutte de pus vue au microscope

Guérit vite et radicalement
Supprime les douleurs de la miction
Evite toute complication

Communication à l'Académie de Médecine du 3 décembre 1912

L'OPINION MÉDICALE :

« J'ai expérimenté largement notre *Pagéol* et je l'ai trouvé d'une grande efficacité contre les affections génito-urinaires, et tout particulièrement pour la blennorragie. Je le prescris toujours car je suis convaincu de son efficacité incontestable. »

Dr GIOVANNI NICOSIA, *Vittoria (Syracuse).*

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La demi-boîte, franco 6 fr. 60; la grande boîte, franco 11 francs.

VAMIANINE : *Avarie, Maladies de la peau*
Nouveau produit scientifique — Le flacon, franco 11 francs

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 3 septembre 1919

[45]

LA FILLE DE DON JUAN

Par Pierre SALES

DEUXIEME PARTIE

IV

L'escapade d'une mère

(Suite)

Quand cette étude lui apportait trop de mélancolie, trop de désespérance, lui inspirait trop de dédain pour la pauvre humanité, il parvenait assez aisément à l'oublier, en se mettant à son grand piano à queue, sur lequel quelque partition de Wagner était toujours ouverte; non pas que ce fût son maître préféré — car il avait la plus grande admiration pour Saint-Saëns comme pour les classiques, et il jouait assez souvent du Massenet lorsque, justement, il voulait demeurer dans l'ambiance moderne, — mais c'est Wagner qui l'emportait vers l'au-delà, avec ses évocations grandioses qui le faisaient vivre, quelques instants, dans les plus sublimes rêves.

Ou bien, lorsque cette distraction artistique, cette sorte d'extériorisation de lui-même ne lui suffisait pas, il essayait de tout oublier dans des courses folles de bicyclette, d'automobilisme, de cheval, partant chaque matin, fuyant les rendez-vous mondains du bois de Boulogne, s'élançant presque au hasard, sur quelque route, jusqu'à ce que la fatigue le terrassât... ou que, soudain, la découverte d'un beau paysage, de quelque mauvaise église perdue dans les branches, ou du cours gracieux d'une rivière, vînt ramener son pâle sourire à ses lèvres et un peu de paix dans ses grands yeux d'un beau vert strié d'or.

C'est dans un de ces moments d'emportement fou que le peintre Dambleuse, chargé par sa mère de faire son portrait, avait saisi son image. Il l'avait rencontré, en effet, un matin, comme Gaston descendait à bride abattue l'avenue du Bois-de-Boulogne : Dambleuse avait justement un appareil photographique en sautoir pour prendre des instantanés de chevaux; et, aussitôt sa plaque développée, il avait brossé son ébauche, hâtivement, pour la soumettre à Mme Renaudier. Renaudier se trouvait là quand il l'apporta; et celui fut une occasion d'éclater de rire de sa plus bruyante humeur :

— Ça, mon fils !... Quand vous le verrez avec cette tournure-là, mon cher Monsieur ! Mais mon fils est un petit-maître qui compte

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le bandage **GLASER** guérit la hernie. C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

Le bandage de M. J. GLASER, 63, Bd Sébastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement.

Allez tous voir cet éminent praticien à :

Terrasson, 4 sept., hôtel des Messageries.
Ribérac, 5 septembre, hôtel de France.
Mussidan, 6 sept., hôtel des Voyageurs.
Blaye, 7 septembre, hôtel Bellevue.
Lesparre, 8, de 10 h. 1/2 à 3 h., h. Lion-d'Or.
Libourne, 9 septembre, hôtel Loubat.
BORDEAUX, 10 et 11 septembre, hôtel Moderne, 7, r. Buffon, près le cours Tourny.
Confolens, 12, à partir de 11 h., h. de Vienne.
Cognac, 13 septembre, hôtel de Londres.
Angoulême, 14 et 15 sept., hôtel des Postes.

L'éminent aide de M. Glaser recevra à :

Châtellerault, jeudi 4 septembre, jusqu'à 3 heures, Nouvel Hôtel Moderne.
Poitiers, mardi 9 et le 10 sept., hl du Palais.
Niort, 11 septembre, hôtel de la Brèche.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacements de tous organes.

Ne voyagez pas sans **L'INDICATEUR P. G**

SALTRATES RODELL

POUR BAINS

GUÉRISSENT

LES MAUX DE PIEDS

Les divers maux de pieds, qu'il s'agisse de cors ou durillons douloureux, d'enflure ou de meurtrissure, de transpiration excessive ou de brûlure de la plante des pieds, tous proviennent de la même cause : une circulation défectueuse du sang. La pression de la chaussure, la fatigue, l'échauffement ne manquent pas alors d'amener les pires souffrances.

Un bain de pieds saltraté (une petite poignée de Saltrates Rodell dans 2 - 3 litres d'eau chaude) est un stimulant énergique de la circulation du sang et de ce fait guérit radicalement les maux de pieds les plus pénibles, même ceux dont vous souffrez depuis longtemps. L'eau saltratée permet d'enlever les callosités épaisses et douloureuses, elle fait disparaître toute brûlure et meurtrissure et neutralise les effets néfastes d'une transpiration abondante. Un essai vous convaincra !

Les Saltrates Rodell se trouvent à un prix modique dans toutes les Pharmacies

MAMANS

Préparez chaque Matin à vos **BÉBÉS** une Tasse de

"TUTÉLAIRE"

Aliment complet lacté sucré

Ils seront Tous BEAUX et BIEN PORTANTS

Se trouve Epiceries, Pharmacies. - Etabl. du Docteur PERCHERON, 95, rue de la Pompe - Paris.

VOIES URINAIRES

Blennorragie, Suintements, Filaments, Cystite, Prostatite, **SYPHILIS** Chancres, Boutons, Plaques, Ulcères, etc. GUÉRISON ASSURÉE à tous les DÉSESPÉRÉS par nouveaux traitements faciles à appliquer par le malade seul.

FORCE VIRILE rendue à tout âge aux **IMPUISSANTS**

LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES 22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS

C'est de Besançon

la Grande Métropole Horlogère de France qu'est expédiée directement, la

REINE DES MONTRES

MÉTAL INALTÉRABLE imitant l'OR à s'y méprendre

MOUVEMENT DE HAUTE PRÉCISION, 10 RUBIS

Garanti sur bulletin contre tout vice de construction

Pour HOMME Prix **39.50** ou DAME

Mouvement H. P. Ancre 15 rubis, pour Hommes et Garçonnets seulement 44.50 avec Magnifique chaîne cadeau

Joindre le montant à la commande plus 1 fr. pour port. Envoi de l'ALBUM ILLUSTRÉ contre 0.25 en timbres

Anciens Etablts BENOIT Pétolat Frères et Anguenot, propriétaires à La Grande Viotte, BESANÇON (Doubs) (Usines à BESANÇON, MORTEAU, VILLERS-LE-LAC)

NE CONSOMMEZ QUE LE

BERNA

Ce lait condensé est préparé en **SUISSE** par une **Société française**, avec des **capitaux français**.

Il est le plus cher, mais il est **PUR**; il contient **MOITIÉ PLUS DE CRÈME** que la plupart des laits vendus en France.

En vente dans toutes les bonnes maisons à Paris et en province.

Vente en Gros :

MM. FABRE Frères, 22, rue Ste-Colombe, Bordeaux
M. Amédée DUPUY, 61, chemin du Bel-Air, Angoulême

Réglisse Pectorale L.B. au GOUDRON

Essayer ces petites Pastilles c'est les adopter. | LA BOITE 90 centimes

Exiger sur la bande de la Boîte la Signature L. B. en vert.

DANS LES PHARMACIES

TOUS LES JOURS A MIDI, DANS

La Gironde

TABLEAU COMPLET des PRONOSTICS

RHUMATISANTS GOUTTEUX

Qui avez tout essayé sans résultat — vous obtiendrez la guérison certaine par le

BAUME DES 3 DOCTEURS

Sans médication interne

IL RÉUSSIT OU TOUT A ÉCHOUÉ

Cette affirmation est justifiée par les nombreuses guérisons obtenues. Le Baume des 3 Docteurs est actuellement le *seul remède* capable de guérir en quelques jours les cas les plus tenaces et les plus anciens de *Rhumatismes aigus* ou *chroniques, Goutte, Sciatique, Lumbago, Névralgies*. Ce produit agit seul, sans le secours d'aucun traitement accessoire et *sans médication interne*. Son action est immédiate. C'est le spécifique absolu de l'Arthritisme. On peut l'employer en toute confiance et avec une entière certitude de guérison, aucun cas ne résistant à l'action du BAUME DES 3 DOCTEURS.

Prix : 4 fr. toutes Phcies ou 4f50 *impôt compris* aux Laboratoires Dumoutier, 33 bis, Av. de la Défense, Puteaux (Seine).

NOTICE GRATUITE SUR DEMANDE

ASTHME REMÈDE EFFICACE Cigarettes ou Poudre **ESPIC** Tte Phie - Signature J. ESPIC sur chaque cigarette.

Le Parisien attentif hume et fait avec un soin parfait son **"SUPRÊME APÉRITIF"** Courtiers et Exptrs demandt. à la Sle, 35, R. Le Peletier.

Le Nestlé Sucré remplace le sucre qui manque partout

Lait condensé **NESTLÉ** Sucré et non sucré

L'Aliment des Enfants, Adultes et Vieillards.

GUERISON des ENTÉRITES, des DYSENTERIES, des DIARRHÉES, par

AMIBIASINE

Accepté par le Service de Santé.

Dépôt : Bordeaux, Phie Bousquet, 8, rue Sainte-Catherine. (Le flacon : 10 francs) ET DANS TOUTES PHARMACIES

Brochures et renseignements gratuits sur demande. LABORATOIRE DE L'"AMIBIASINE" 27, rue Miromesnil — PARIS

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

MIEUX VAUT LA SANTÉ QUE TOUT LE RESTE

La beauté, le charme, la distinction, l'élégance, la fortune, cette dame a tout cela ; c'est très joli ; mais cela ne vaut pas la santé que la petite bonne lui apporte sous la forme d'un verre de QUINIUM LABARRAQUE.

L'usage du Quinium Labarraque à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas suffit, en effet, pour rétablir en peu de temps les forces des malades les plus épuisés, et pour guérir sûrement et sans secousses les maladies de langueur et d'anémie les plus anciennes et les plus rebelles à tout autre remède. Les fièvres les plus tenaces disparaissent rapidement devant cet héroïque médicament.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès; les adultes fatigués par une croissance trop rapide; les jeunes filles qui ont de la peine à se former ou à se développer; les dames qui relèvent de couches; les vieillards affaiblis par l'âge; les anémiques, les surmenés doivent prendre du vin de Quinium Labarraque. Il est tout particulièrement recommandé aux convalescents.

On trouve le Quinium Labarraque dans toutes les pharmacies; la demi-bouteille : 5 francs; la bouteille : 9 francs.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

A VENDRE une machine frigorifique syst. Douane pouvant produire 1,400 kil. de glace par 24 heures, entièrement à l'état neuf. Vve Durand et fils, Montpont (Dordog).

A VENDRE 3 cuves excellent état, 68, 148, 190 hectos. Domaine de Laumède, par Lalinde (Dordogne).

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. — S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

A VENDRE

DEUX MACHINES A VAPEUR syst. Corliss (marque Crépelle et Garand), 80 chevaux, avec condenseur, circulation d'eau et accesoires. Visiter, 8, r. Cheverus.

300 BARRIQUES BORDELAISES vidange à vendre. — Vaysse rue des Chais, Libourne.

CHAMBRE ANCIENNE palissandre massif, vrai 1830, occ. unique, 2,200 fr., avec sommier, matelas, traversin. — CHAMBRE HENRI II, 2,200 fr., avec sommier, matelas, traversin. Marchands s'abstenir. 34, rue du Marais, Bx

ÉTUDE NOTAIRE à céder, décès. Facil. paiem. Eclair Rochefais, 10, rue Amelot, 10, La Rochelle.

A VENDRE saboterie mécan. 4 ouvr. sabots, cause départ. Ecrir. Grenier, 29, boulevard des Italiens, à Paris.

A V. noyers débités et marnages. Colombeau, 42, rue de la Monnaie, à Bordeaux.

ROUGE **VIN EXTRA** BLANC 150f VINICOLE NOUVELLE 180f L'hoo 27, rue Peyronnet L'hoo

CUVE à vendre, 156, chemin Frédéric-Sévène, 156, Talence.

A VENDRE petit outillage mécanicien : tour parallèle 1m10 entre pointe, blanc rompu; 42, boul. de la Plage, Arcachon.

A VENDRE jolie villa meublée, 8 pièces, garage, écurie, jardin, grenne, tram. Ecr. Dumière, Havas, Bx.

A V. belle chambre Louis XVI, avec lits jumeaux. 139, chemin d'Arès, 139, Bordeaux.

RABOTEUSES

3 et 4 faces, grands rendements. **A. MICHOT**, 52, c. Pasteur, Bdx.

A V. machine Magand neuve p. cartes de visite, postales, commerce et matériel d'imprimerie. S'ad. 9, pl. du Pont, La Bastide.

BARRIQUES blanc, rouge, à v. Fûts 300 litres châtaignier, prix modéré; demi-muids, fûts divers. — CROZILLAC, 218, cours de l'Argonne, 218, Bordx.

A VENDRE étuve à fruits comprenant: foyer, tuyauterie, wagonnet sur rails et réchauffeur. — DAMBIER, Le Coutet, par Mouleydier (Dordogne).

ON CEDE fin décembre bar renommé centre Bordeaux, angle place sur grand cours, arrêts trams, situation exception. Pas d'intermédiaire. MERCIER, Moulin-du-Poumey, Gradignan

A V. 50 plac. démont. neufs, ser. sûr. Barreyre, 22, r. Castillon.

DÉFENSE DE CHASSE sur le canton de Chabanais (CHARENTE)

MM. Adolphe Carnot, de Frédy, Besse, de La Quintinie, Duvert, Desbregères, Manès, Desproges, Valentin, Clavel, Lémery, Rivet, Boutan, Lionnet, Raynaud, Dallard; Mmes Goursaud, veuve Labrousse et autres propriétaires de la commune de Chabanais;

MM. Faubert, maire; Coldebœuf, Périchaud, Lémery, Granet, Rouffignac, Magnonnaud, Bertrand, Lamazerolles, Besse, Leproux, Bousquet, Gilbert et autres propriétaires de la commune de Chabrac;

MM. Coldebœuf, maire; Desbregères, docteur Duverger, Desnoyer, Frugier, Granet, Cibert, de Frédy, Jassot, Roche, Blanchet, Soury et autres propriétaires de la commune de Chasseno;

MM. Sardain, maire; Manès, avocat; Marchais, Melon, Sardain, Raynaud, Bertrand de l'Isseuil, Salomon, Rivet, Rattier, Leproux, Roche, Mallet, Laqueux, Faubert, Gilbert et autres propriétaires de la commune de Chirac;

MM. Champaloux, maire; Dalesmes, Manès, les quatre frères Raynaud, Lémery, Lavauzelle, Peyraud, Pascaud, Germaneau, Périchaud, Labrousse, Devaine, Jallageas, Vouzellaud, Lavauzelle, Clavaud, Crémoux et autres propriétaires de la commune d'Etagnac;

MM. Adolphe Carnot, de La Bastide, de La Quintinie, Lémery, Sardin, Lhoumeau, Broussaudier, Chabaudie, Mme Léonard et autres propriétaires de la commune d'Exideuil-sur-Vienne;

MM. Dumas, maire; Sardain, de Préville, Léonard, Deslias, Monféroux, Goursaud, Pressigout, Lasnier, Souslat, Delavergnas, Vergnaud, Jean Sardain et autres propriétaires de la commune de Pressignac;

MM. Périchaud, maire; Jourdi, adjoint; Labracherie, Paul Mousseaud, Valentin, Jaulin, Robadeau, Marcelin Périchaud, Laganne, Anselme Mousseaud, Chaperon, Bertrand, Lassalmonie, Lacroix, Pinot, Jean Labracherie et autres propriétaires de la commune de Saulgond;

MM. de La Bastide, Desbregères, de La Quintinie et autres propriétaires de la commune de Surlz;

MM. Labracherie, maire; de La Bastide et les autres propriétaires de la commune de St-Quentin,

Défendent expressément la chasse sur leurs propriétés aux étrangers au canton de Chabanais.

Des poursuites auront lieu contre les contrevenants.

1er AVIS Mme Lacampagne a v. son comestibles, 1, r. Landiras, Bdx, à Poirier. Oppos. Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

1er AVIS Mlle Montaudon a vendu s. bar, boulev. George-V, Bordx. Domicile élu : Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

2e AVIS Mme Léglise a vendu s. bar, 25 bis, r. Frère, Bdx, à Mme Dhospital. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

2e AVIS Mme Laffont a cédé s. garnl, r. d. Remparts, 67, Bx, à Mme Bachelet. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

ATELIER lissage pl. centre. rap. 500 p. mois, travail assuré, maladie. Px 2,500

BAR à céd. Rec. 150 p. j., deux chamb. meubl. Px 6,000.

SUR gr. cours belle situation en achetant commerce laiss. 25,000 bén. net; 55,000 fr. Epicerie, tabacs, divers à céd. Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

A V. près tram Médoquine, échop. 4 p., véranda, jardin, libre dans 2 mois. Px 10,000.

A V. pr. bd George-V, échoppe 4 p., vér., jardin. Px 14,000. Echoppe 3 p. libre, 5,000 francs. Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

1er AVIS

M. André TURO, demeurant à Lormont, place de l'Eglise, actuellement à Carbon-Blanc, vend son fonds de limonadier, exploité à Lormont, place de l'Eglise, à M. et Mme Vieux, y demeurant. Oppositions, 4, place du Pont. Etude BARON, huissier.

2e AVIS M. Castagnos a vendu s. bar-rest., 1, rue de Candale, aux épx Soulié, 14, q. de Bourgogne. Oppos. chez M. Lalanne, 169, r. Ste-Catherine.

A VENDRE : 6 batteuses très-fte, 1 routière, 1 batteuse grains. Ecr. ALBERT, 247, boulevard Albert-Ier, Bordx.

BARRIQUES

châtaignier et douelles à vendre. REYDY, Thiviers (Dordogne)

BARRIQUES VIDANGE DEMI-BARRIQUES BARRIQUES EN BOITES S'adr. 31, quai de Bacalan, Bdx.

BELGE actif, capable entreprenr, solides référ, et sér. garanties, cherche agence génér. ou représ. vins. Mostag, 72, r. de Schaërbeck, Bruxelles.

VOYAGEUR visitant pâtissiers-confiseurs, b. introduit, s'entendrait av. maison fabriquant toutes sortes bonbons et chocolats. Tussau, 19, r. la Boubée, Bx

ETUDE

d'huissier à Bordeaux à céd. p. c santé. Ecr. Rilbe, Havas, Bx.

PRETS SUR IMMEUBLES

signatures, toutes garanties; 18, rue Condillac, 18, Bordeaux.

A VENDRE une paire de jeunes vaches gasconnes. — S'adresser ch. de Seguin, LIGNAN (Gironde).

A V. cuve chêne 38 hectos; foulr 3 cylindres. Visibles L. et G. Achèterais petite bascule. Gérard, pharmacien, Arcachon.

DATTES DE BISKRA

Vente en gros. L. Personneaux, 8, r. de Mostaganem, Oran (Alg.)

MOTOPOMPES (2 groupes) à vendre, état neuf, disponibles. S'adresser HERFURTH - THÉODORE, 37, quai des Chartrons, 37, Bordx.

AVIS AUX ANNONCEURS ET LECTEURS

LA SOCIÉTÉ DES ANNONCES DE

L'AGENCE HAVAS

A BORDEAUX

Péristyle du Grand-Théâtre

1o Reçoit dans ses bureaux des ordres de publicité pour tous les journaux;

2o Autorise les clients qui désirent conserver l'anonymat à prendre, pour les faciliter, un pseudonyme et à faire adresser leur correspondance dans ses bureaux;

3o Rend ce service à ses clients à titre absolument gratuit. Elle prie donc les lecteurs de répondre aux noms indiqués dans les annonces, car elle ne peut, elle-même, donner aucun renseignement sur les affaires ayant fait l'objet des dites annonces;

4o Recommande aux annonceurs, dans l'intérêt même de leur publicité, de répondre aux lettres, surtout quand elles renferment un timbre, des certificats ou références; c'est d'ailleurs un devoir de stricte convenance.

CONSTANTINOPLE

SAMSOUN, BATOUM, TREBIZONDE, KERASSUNDE, POTI

Départ chaque 15 jours, *via* Marseille, par la Cie Paquet

Connaissements directs signés à Bordeaux

par **PLANTADE et QUEREILLAC**

6, cours du Chapeau-Rouge — *Téléph. 12.01 et 22.31*

Cie D'ASSURANCES Incendie, Accidents, demande **AGENT** chaque canton "LA RENAISSANCE". Siège social : 35, rue Le-Peletier, Paris.

ECONOMISEZ L'**ESSENCE** en mettant sur vos moteurs un

CARBURATEUR SOLEX

H. DESTEPHEN, 125, rue du Palais-Gallien, BORDEAUX

GÉRANCE DE PROPRIÉTÉS EN ARGENTINE

Recouvrement de loyers, placements hypothécaires pour comptes de tiers et toutes opérations immobilières.

Demander nos tarif et références. Maison française

BEST & Co, 751, calle Reconquista, 753, BUENOS-AYRES

FORCES INCONNUES Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne à *votre volonté*, même à distance. Dem. à M. STEFAN 92, Bd St-Marcel, Paris. Son livre N° 56 GRATIS

MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Exiger ce portrait.

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, maux de reins, douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit aux idées noires, doit craindre la *METRITE*.

La femme atteinte de *Métrite* guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** guérit la *Métrite* sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'*Hygiénitine des Dames* (la boîte 2 fr. 25, ajouter 0 fr. 30 par boîte pour l'impôt).

La **Jouvence de l'Abbé Soury** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, *Fibromes*, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Vrices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du *Retour d'Age*, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La Jouvence de l'Abbé Soury dans toutes pharmacies : le flacon 5 fr.; franco gare 5 fr. 60; 4 flacons expédiés franco gare contre mandat-poste 20 fr. à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

Notice contenant Renseignements gratis

BAR, billard, av. 8 pièc. meubl., à céd., sur une place, net 70f par jour. Prix, 20,000 fr. Maladie.

EPICERIE à céd., recette 500 fr par jour, loyer 35 fr. par mois. Prix, 10,000 fr. Décès.

MEUBLE à céd. près Comédie, net 100 fr. p. j. On se retire.

GRAND choix d'épiceries, bars, tabacs, restaurants, commerces divers à céder. — Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

A V. échoppe de 6 pièces, cave, buanderie, jard. de 1,000 mètr. environ Prix, 17,000 fr. (Libre.)

A V., Pont-de-la-Maye, maison, 7 pièc., 2 hect. en vigne, prairie et bois. Prix, 30,000 fr. Libre.

A V. grand choix de maisons, échoppes et propriétés. — Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

TRES BEAU MIEL BLANC, qualité parfaite, 6 fr. le kilo par 25 kil., poids net. Louis Augustin, 20, rue Saint-François, Bx.

A VEND. échoppe, 4 pièces, gd jard., lib, fin octobre, 11,000. Perrotteau, 41, rue de Madrid.

CAUSE DÉCÈS

Biarritz, à v. villa 20 pièces, eau, gaz, électricité, 3 façades s. mer, vue sur rocher de la Vierge. Ec. Debondis, 16, rue Plessis-Picquet, Fontenay-aux-Roses, Seine

A V. ou lor pte 40 h., Pau-Orthez, 8 k. grs. Ad. Canay, St-Louis, Pau

A ENLEVER TOUT DE SUITE : **MEUBLE** b. st., 15 ch. gran. Rec. 100f p. j., 1er bail. Px 15,000f

BAR pr. r. Arès, encoig., rec. 300f, pt loy. Fatigue. Px 18,000f.

Gd CABINET NATIONAL, 20, Intce

EPICERIE à V. 8,000 fr., 6 pièc., jard., c., g., él., loy. 900f, rec. 300f. Bechade, 7, r. Castillon.

3 WAGONS PLATS

particuliers disponibles, **10 Tonnes, tous réseaux**

Prix : Douze mille francs

GATUING, rue Loustau, BIARRITZ

CAMIONNETTE 15 à 1,800 kilos Cottin-Desgouttes, dern. mod., état neuf, carrosserie bâchée; 33, rte du Médoc, 33, Le Bouscat.

Voiturette demandée. Ecr. dét. et prix. Fricit, Ag. Havas, Bx.

A VENDRE auto Peugeot, 4 cyl., 12 HP, torpédo 4 pl. 1914, peu roulé, frein bolle machine, toute équipée, pneus état neuf avec rechange. Ecr. correspondant « Petite Gironde », Montpont-sur-l'Isle (Dordogne).

CINQ FOUDRES usagés, contenance de chacun environ 30 hectolitres, à vendre. S'adresser à M. Boudat, domaine Capdevielle, à Monein (Basses-Pyrénées).

A V. BILLARD bon état. S'adr. bur. de tabac, à Arbanats.

MEUBLES BAYLE RAYON SPÉCIAL D'OCCASIONS 43-45, cours d'Albret Livraison franco par Auto

A V. 2 autos, 4 pl., march parfte prix 8,000-120, 320-125, 315-105. 4 pl. rue Bouquière, Bx.

Ecole de Chauffeurs

Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bx.

A. V. CAMIONNETTES

portant de 500 à 1,500 kilos.

TORPEDO

Brasier 14 HP 1913 Martin, 243, r. Judaïque, Bordx

CHAMBRES A AIR AUTO, toutes dimens., neuves, livrais. imm. M. Albert, 8, r. Taylor, Pau.

PNEUS 760x90, chambres, divers accessoires à v. J'envoie liste. Ecr. Rikar, Agence Havas, Bx.

A V. voit. Baby cid. 1917, mono 9 HP. torp. 2 pl. acc., tr. b. ét. de marc., pressé pet. px; p. écr., voir Corbière, Pin-Vert, Pessac.

AUTOS à v. Coupé Mors 4 pl. 1913; torpédo Unic 1918, 17 HP, torpédo Berliet type Sport, 22 HP; grand landaulet La Buire 18 HP. — DESTEILLATS, 52, rue du Maréchal-Joffre, Bx. Tél. 16-12

FORD dernier modèle, état neuf, livrable tout de suite. 53, rue Lachassaigne, Bx.

A V. fourgon auto Lorraine-Diétrich 24 HP., allum. haute tension, carb. Solex, bandages pleins, arr. Prix : 12,000 fr. S'adr. 90, av. d'Alsace-Lorraine, Caudéran, Glacières banlieue.

École de Chauffeurs

L. CHATIGNÉ, 243, r. Judaïque, Bx.

Bicyclette enfant et une homme à V., 26, r. de Belleyme, Bx.

CARROSSERIES FOURGON

pour camion et camionnette, excellent état, petit prix. — GIRAUD, 143, r. Palais-Gallien, Bx

Conducteur-mécanicien

sérieux demandé pour conduite camion Exshaw Purrey. Prime au tonnage. Travail d'atelier par mauvais temps. Ecrire Société industrielle des Pyrénées, Bagnères-de-Bigorre.

Machine à écrire Corona

pliante et de voyage. Agence pour le Sud-Ouest : 52 INTER - OFFICE allées de Tourny. 52 Téléphone 9-61

MACHINE A ECRIRE UNDERWOOD tout dernier modèle, état neuf, à vendre. Inter-Office, 52, allées de Tourny. Télép. 9-61.

REMINGTON 10 dern. mod. état abs. neuf, à vend. Inter-Office, 52, allées de Tourny. Télép. 9-61.

Echoppe vide à v., 4 p. S'adr. r. des Visitandines, 61, Talence.

Société française Auer

6, rue Vital-Carles, 6,

Installation d'électricité

DEVIS SUR DEMANDE

ON DEM. bonne à t. faire 30 à 40 ans pour Biarritz. Bons gages. — S'adr. Boucherie THENOT, 49, rue Sainte-Catherine.

PARQUEURS Pinasse à vendre occasion. Ecr. VERZON, Ag. Havas, Bdx.

VENDANGES, LEVURES Jacquemin donnent vins plus fins, plus robustes, alcool plus élevé, belle couleur, fermentation parfaite. Suppression des CASSES, etc. Notice gratis. R. FAGE, 66, cours Martinique, 66, Bordeaux.

PEINTRES demandés. BIME, 55, rue Ségalier, 55, Bordeaux.

ON dem. chamb. et cuis. vides. Escudey, 43, r. Navarre. Réc.

ON DEMANDE coupeur-sertisseur et soudeuses, 9, rue de l'Observance. S'y adresser.

VACHER ayant famille demdé, bons gages, près Bdx. Ecr. Laroza, à Ludon (Gironde).

Agriculteur dipl., 26 a., au courant de les questions agricoles, cherche place de confce. Certific. et référ. à disposition. Ecr. P. K., p. r. Vandoeuvres, Genève

DEMOB. fin septembre, 26 ans, bonne instruct. génér., cherche emploi aide-comptable ou analogue. Irait Algérie ou Maroc. — E. Pierre Sébastien, poste restante, à Angoulême.

HERNIEUX

portez toujours votre bandage car il est dangereux de le quitter. Le Bandage élastique du dr BARRÈRE, de Paris, peut se porter la nuit, il supprime toute gêne et contient instantanément toutes les hernies. Unique pour les descentes.

Ceintures spéciales pour déplacement des organes. Corsets pour hommes. Démonstration et essai gratuits. Brochure franco sur demande faite à la succursale de BORDEAUX, 8, rue Voltaire, 8.

606

Institut Sérothérapique du Sud-Ouest Bordeaux, 23, cours Intendance

SYPHILIS - VOIES URINAIRES

Traitement sérieux sans promesses illusoires.

FABRICATION DE tous Systèmes de **DENTIERS** Prix modérés

RÉPARATIONS en 3 h. Travail irréprochable Adaptation parfaite

EXTRACTIONS SANS DOULEUR

CLINIQUE DENTAIRE MODERNE 14 bis, p. des Gds-Hommes **BORDEAUX**

Un Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté est attaché à la Clinique

MÊME DIRECTION QU'AVANT GUERRE

A SAISIR à 128 fr. les 100 kilos PAPIER BLANC

d'emballage. Occasion soldée pour tous Commerçants détaillants. Dem. échantil. Hurand, 1, r. Cousin, Clichy (Seine). Placiers demandés.

L'IMITATION c'est l'apparence et non la qualité POUR AVOIR UN VRAI GILLETTE Exigez la Marque

Gillette

sur tous les Rasoirs, Ecrins & Lames EN VENTE PARTOUT

Prix depuis 25 fr. avec 12 lames (24 tranchants)
Lames Gillette, le paquet de Six. 3 fr.50
Le paquet de Douze..... 7 fr.

Catalogue illustré franco sur demande.

Société Française du RASOIR GILLETTE 3, Rue Scribe, PARIS et à Boston, Londres, Montréal

Gillette Rasoir de Sûreté NI REPASSAGE NI AFFILAGE

MESDAMES, pour votre toilette intime, employez **L'INTYMOL**

Seul produit inoffensif qui guérit et prévient les pertes, vaginites, métrites, salpingites, etc., et toutes les affections spéciales des femmes. Toutes Pharmacies, 3f50 franco. Phcie VIGNES, Capbreton (Landes)

AUTOMOBILISTES ! ! !

FAITES REPARER VOS VOITURES GARAGE PASTEUR 73 cours Pasteur, 73 et 26, place de la Victoire, 26, BORDEAUX

VENTES - ACHATS - ÉCHANGES | téléphone 23-83

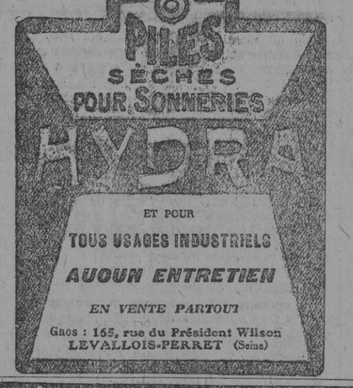

PILES SÈCHES POUR SONNERIES HYDRA ET POUR TOUS USAGES INDUSTRIELS AUCUN ENTRETIEN EN VENTE PARTOUT Gros : 165, rue du Président Wilson LEVALLOIS-PERRET (Seine)

Votre souci de propreté n'admet pas les robes, corsages, écharpes, soieries ou lainages tachés, maculés, salis. Le merveilleux **JALAPA** *produit détacheur et conservateur des couleurs, nettoie à chaud ou à froid tous vêtements ou étoffes. Vous trouvez le* **JALAPA** *dans toutes les bonnes Maisons d'Epicerie, Droguerie, Mercerie.*

IMPUISSANCE

GUÉRISON RAPIDE ET A TOUT AGE par les **WIRRILL**, 11.35 frs. — Notice franco. Laboratoires LÉBRE, Bd Gambetta, 147, Bureau 2, NICE

FAITES des ÉCONOMIES

par l'usage des SAVONS

LA PERDRIX 72 o/o d'huile.

SAINT-MARTIAL 60 o/o d'huile.

LE CORAN ET **M. P. & C.** à base d'oléine.

ET DES

LESSIVES Mousseuses et Savonneuses.

LE CORAN BLEU

L'ANÉMONE

Produits essentiellement Français

fabriqués dans les Usines

HUILERIE · SAVONNERIE · STÉARINERIE de la Cie Gle de l'Afrique Française

BORDEAUX — 4, *Rue Esprit-des-Lois*, 4 — BORDEAUX

Marques déposées

Faites vous-mêmes vos Conserves en BOITES et FLACONS

Envoi Gratis Brochure Illustrée avec recettes BOUCHAGE HERMÉTIQUE : 38, rue Retrait, PARIS

PLAIES VARIQUEUSES

Ulcères, Eczéma, Maladies de la Peau, Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, — par le NOUVEAU TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF

Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Eg. I.), *Spécialiste*, 45, Rue des Faures, à BORDEAUX

GRATUITEMENT

et par courrier nous vous expédierons notre catalogue. Vous y trouverez, livrables avec un crédit de plus de six mois, des phonographes, imperméables, appareils photos, instruments musique, bicyclettes, sacs de dames et de voyage, etc., marchandises bon marché et de 1re qualité. Vous les payerez à crédit si vous en apercevoir. — Ecrire : PARIS EN PROVINCE, 224, rue Marcadet, Paris (18e).

ON DEMANDE TOUT DE SUITE **Une baladeuse à ressorts** pouvant porter 3 à 4 tonnes, neuve ou d'occasion. — Ecrire donnant prix : Boîte postale 153, Bordeaux - Central.

BELGIQUE Négoc. bordelais ouvrant à Bruxelles magasin exposition éch. et bureau pour réception ordres s'entendrait avec autres maisons voulant participer alimentation ou objets 1re nécessité. Ec. Galpot, Ag. Havas, Bx.

BOITES VIDES

On demande CHEF MECANICIEN parfaitement au courant outillage et machines modernes fabrication boîtes vides. Sérieuses références exigées. Ecrire : EDRIS, Agence Havas, Bdx.

ON DEMANDE ménage ou 2 personnes actives connaissant déjà commerce et ayant sérieuses références, pour gérer magasin dans la Gironde. Se présenter le matin de préférence, l'« AQUITAINE », 52, quai du Président - Wilson, 52.

PROFESSEUR latin, grec, français, langue vivante, expérience, références de premier ordre, demande place de professeur dans une famille, ville ou campagne, pour l'éducation d'un enfant. Ecrire Dupérié, professeur, 27, r. de la Fonderie, Toulouse.

TONNELIERS

DEMANDES aux TONNELLERIES FRANCO-AMERICAINES, 118, cours Victor-Hugo, Bègles, pour bordelaises neuves en chêne d'Amérique. — Prix de la façon : 15 fr.

BOIS DE CHAUFFAGE

On dem. pour Bx plus. pers. disposant de locaux avec et sans attelage pour dépôt. Bénéf. assurés. Ecrire donnant détails : VOPRET, Agence Havas, Bordx

A TITRE DE RECLAME

Enigma, 41 bis, cours de Vincennes, Paris, offre à tous ceux qui en font la demande le moyen d'obtenir pour 3f une paire de **CHAUSSURES**

BISCUITIER dresseur demandé, bien payé. VERAN, passage Grenier, 14, à Bordeaux.

Bonne épicerie détail centre Sud-Ouest. — BOUJUT, 285, rue Gambetta, 285, à Coutras.

BACHES et TENTES

GONFREVILLE

28, cours Chapeau-Rouge Bordeaux.

100 FR. à qui procurera appartement ou maison vide 6 à 7 pièc., préf. entre Chartr. et Judaïque. Ecr. av. dét. Bouty, Havas, Bx.

SAVON 72 % GARANTI

Fabrication Marseillaise, le postal 10 kil. franco gare, 40 francs. Ecrire AU GRAIN DE SEL 71, boulevard National, Marseille

Spécialité cafés, pâtes, chocolat, etc, etc. Demandez circulaire. Représentant demandé.

SAVON BLANC réclame. Ecrire envoi contre remboursement 23 francs colis postal 10 kilos. — Ecrire : M. JEAN, 29, rue du Génie, 29, à MARSEILLE (Bouches-du-R.).

**HU